

# ***l'Anti*capitaliste**

n°481 | 20 juin 2019 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)

## **POUR LE DROIT À LA SANTÉ POUR LES SERVICES PUBLICS**



## **SOUTIEN À LA LUTTE DES URGENCES !**

### **Dossier**

## **DÉFENDRE LES EMPLOIS**

Pages 6 et 7

### **ÉDITO**

Lutter contre le chômage,  
pas contre les chômeurEs!  
Page 2

### **PREMIER PLAN**

Résistons au rouleau  
compresseur, toutes et tous  
ensemble! Page 2



### **ACTU INTERNATIONALE**

Suisse: la grève du 14 juin, vers un  
mouvement féministe de masse?  
Page 5

### **LIBRE EXPRESSION**

Entretien avec Danièle Linhart,  
sociologue du travail, à propos du  
procès France Télécom Page 12



édito

Par ROBERT PELLETIER

## Lutter contre le chômage, pas contre les chômeurEs!

**A**près les engagements et les échecs de Sarkozy et Hollande sur les chiffres du chômage, Macron pense qu'il peut envisager sa réélection si la baisse des chiffres pouvait être maintenue jusqu'en 2022. Mais si l'objectif de la réforme de l'assurance chômage est d'abord l'affichage d'une baisse du nombre officiel de chômeurEs, c'est une économie de 3,4 milliards d'euros d'euros qui est visée d'ici fin 2021.

Les principales mesures frappent les chômeurEs, avec d'abord le durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage par la modification de la durée d'affiliation. Il faudra avoir travaillé 6 mois sur une période de 24 mois au lieu de 4 mois sur une période de 28 mois. Cette seule réforme va exclure de l'assurance chômage plusieurs centaines de milliers de chômeurEs. Les jeunes vont être massivement touchés, retardant encore l'accès à l'indemnisation et excluant du chômage celles et ceux qui travaillaient pendant la période estivale. Les conditions de « recharge » des droits seront également durcies : il faudra avoir travaillé six mois au lieu d'un mois pendant sa période de chômage pour voir son indemnisation prolongée d'autant. Les demandeurEs d'emploi qui avaient un revenu de travail supérieur à 4500 euros brut par mois verront leur indemnisation réduite de 30% à partir du septième mois. Cette mesure, qui ne concerne pas les chômeurEs de plus de 57 ans, sera appliquée jusqu'à un plancher d'indemnisation de 2261 euros net. Pour tenter de donner le change, le gouvernement a fait deux annonces. Un bonus-malus sera appliqué dans sept secteurs, « abusant » des contrats précaires : l'hébergement et la restauration, l'agroalimentaire, l'eau et les déchets, la plasturgie ou encore le bois et papier, avec une taxe par CDD d'usage dont le montant sera de 10 euros. Le bâtiment et la santé, deux gros secteurs utilisant beaucoup de CDD, échappent à la mesure. Et l'on annonce que plus de 1000 nouveaux conseillerEs Pôle emploi seraient recrutés pour mettre en place de nouveaux services d'accompagnement public... soit à peine davantage que les 800 équivalents temps plein supprimés par le gouvernement en 2018. Des mesures qui ne changeront rien à une situation où, aujourd'hui, moins d'un chômeurE sur deux est indemnisé, et plus de 6,5 millions de chômeurEs et précaires sont inscritEs à Pôle emploi, soit 25% de la population active.

## BIEN DIT

Je ne suis pas plus journaliste militant qu'un journaliste du Point ou de BFM-TV.

TAHA BOUHAFS, journaliste à Lâ-bas si j'y suis, suite à son interpellation le 11 juin alors qu'il couvrait une action d'un collectif de sans-papiers à Alfortville.

# À la Une

RÉPRESSION POLICIÈRE ET ANTISYNDICALE

## Résistons au rouleau compresseur, toutes et tous ensemble!

Dimanche 16 juin, aux environs de 6 heures du matin, notre camarade Gaël Quirante, membre de la direction du NPA et secrétaire départemental de Sud Poste 92, a été arrêté chez lui par la police et placé en garde à vue. Il n'est ressorti que 32 heures plus tard, sans mise en examen mais avec l'obligation de répondre à toute convocation future. Le cas de Gaël est un nouvel exemple de la montée en puissance de la répression contre toute contestation sociale.

### Pouvoir, police et patrons contre nos revendications

Si Gaël a été arrêté, ce n'est pas pour « dégradation de biens de La Poste » ou « violation de domicile » (faits qui lui ont été reprochés suite à une occupation du siège national de La Poste dans la nuit du 13 au 14 juin). C'est parce que depuis bientôt 15 mois, lui et ses 150 collègues du 92 ont engagé un véritable bras de fer avec la direction de La Poste pour stopper la suppression des tournées, l'augmentation de la charge de travail et les réorganisations qui feront voler en éclats le service public postal. Car c'est bien La Poste qui dégrade le service public, en fermant 500 bureaux par an et en ayant supprimé 100 000 emplois en dix ans! Les discriminations et la répression contre les militantEs syndicaux sont quotidiennes de la part des patrons d'entreprises et des dirigeants-managers dans les services publics. De façon plus globale, il suffit de regarder comment le mouvement des Gilets jaunes a été traité depuis la mi-novembre pour comprendre que ce pouvoir, qui n'entend rien céder sur le fond, réprime de plus en plus durement, tant par les violences policières que par les violences judiciaires. Pourtant forcément partiels, les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur, rendus publics il y a quelques semaines, parlent d'eux-mêmes : 8700 gardésEs à vue, 13460 tirs de LBD 40, 1428 tirs de grenades lacrymogènes instantanées explosives, et 3830 blessésEs (dont des dizaines de mutilésEs à vie)!

### L'autoritarisme et la répression en marche

La cheffe de l'IGPN, la police des polices, « réfute totalement le terme

de violences policières »... Pourtant, depuis plusieurs mois, le Défenseur des droits, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et l'ONU s'inquiètent des violences policières et des restrictions des libertés publiques en France. Des condamnations unanimes, également venues d'ONG et d'associations de défense des droits humains, de syndicats de magistrats, et même de syndicats de policiers...

Le pouvoir a choisi de nier l'existence des violences policières... faisant même porter la responsabilité des blessures et mutilations aux Gilets jaunes eux-mêmes! Ces discours se sont traduits en actes avec une répression tous azimuts, mais aussi par l'adoption de la loi dite « anticasseurs » en mars dernier (en réalité une loi anti-manifestations), la multiplication des commandes de nouvelles armes de guerre pour la police et

la gendarmerie, les interdictions hebdomadaires de manifester, des arrestations de journalistes, etc. Et le pouvoir ne semble pas vouloir faire marche arrière, bien au contraire. On vient ainsi d'apprendre, grâce à un article du site *Basta!*, que « la place Beauvau vient successivement d'acheter 40 000 nouvelles grenades à main de désencerclement (GMD) à effet assourdissant, et de lancer un appel d'offres visant à acquérir, sur les quatre prochaines années, 25 millions de... cartouches de fusil d'assaut »<sup>1</sup>. Un signe parmi bien d'autres, qui confirme que la répression est devenue un mode de gouvernance, et pas un simple supplément d'âme, pour Macron et Cie.

### Stopper la fuite en avant

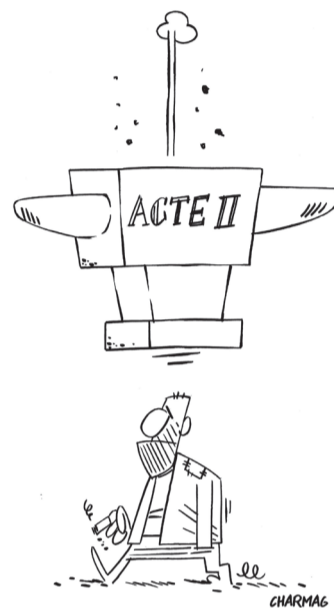
Les mobilisations en cours, notamment dans les urgences et dans l'éducation nationale, sont

confrontées à ces logiques répressives, avec notamment le mécanisme des assignations contre les grévistes des urgences, y compris lorsqu'ils sont en arrêt maladie, avec visite de la gendarmerie à domicile! Dans l'éducation, les sanctions administratives se sont multipliées ces dernières semaines, avec une volonté de faire taire toute critique de la loi Blanquer, nouvelle étape dans le démantèlement du service public d'éducation.

Comme contre toutes les attaques programmées (suppression d'emplois publics, licenciements, retraites, droits des chômeurEs), la résistance doit s'organiser contre l'autoritarisme, les atteintes à la liberté de la presse, les violences policières et la justice aux ordres. Se battre contre les législations réactionnaires (telle la loi dite « anticasseurs »), soutenir tous les réprimésEs, toutes les victimes des violences, interdire les armes de guerre (LBD et grenades), défendre les libertés publiques, nécessitent de construire les convergences nécessaires.

Pour aider les résistances, il faut unir nos forces, les coordonner dans la durée, à commencer par celles des organisations (syndicales, politiques ou associatives), des courants et équipes militantes, de toute la gauche qui veut lutter contre Macron et le patronat. Se regrouper pour agir ensemble et débattre des perspectives pour reprendre la main : il n'y a pas d'autre voie pour stopper l'offensive antisociale et sécuritaire, et il y a urgence!

<sup>1</sup> - Jean-Marc Manach, « Le ministère de l'Intérieur commande en masse des munitions pour fusils d'assaut et des grenades de désencerclement, *Basta!*, 12 juin 2019.



## URGENCES

# Arrêtez-vous touTEs!

En s'arrêtant collectivement, le lundi 3 juin, une dizaine de soignantEs de l'hôpital Lariboisière à Paris ont élevé le niveau de résistance. La réplique de la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ne s'est d'ailleurs pas fait attendre, puisque les agents ont reçu, dès le lendemain, SMS et courriers les prévenant qu'un contrôle allait avoir lieu, sous la forme d'une « contre-visite », et selon une procédure d'une rapidité étonnante. La méthode répressive n'a pas empêché, quelques jours plus tard, une petite quinzaine de soignantEs du service d'urgences de Saint-Antoine d'être à leur tour arrêtés, pour épuisement professionnel, comme à Bordeaux.

**A** ce jour, pour le collectif Inter-urgences, « aucune des revendications soulevées ne trouve satisfaction dans la communication du gouvernement ». La ministre de la Santé ne lâche que 70 millions d'euros en réponse au mouvement de grève de plus d'une

centaine de services d'urgences, alors que les signaux d'alerte se multiplient sur la santé des agentEs de l'hôpital public. Les effets de manche d'Agnès Buzyn ne trompent personne : une revalorisation de la prime pour un total de 55 millions d'euros, ce qui fera pour

chacunE... moins que les 100 euros net annoncés. Et l'enveloppe de 15 millions pour maintenir les effectifs lors de la période estivale, ramenée aux 650 services en années pleines, représente à peine 1 poste supplémentaire par service. Quant à la mise en place d'une mission nationale et aux groupes de

travail locaux auxquels sont renvoyés les grévistes, ils ne recueillent aucune adhésion. Pour toutes et tous, l'heure est à la généralisation de la grève.

### Conditions de travail chaotiques

Des médecins du travail décrivent des conditions de travail chaotiques, dangereuses pour les soignantEs : « surcharge de travail, injonctions contradictoires, objectifs inatteignables, perte d'autonomie, ambiance conflictuelle, incivilités, irrespect, injustice, jalousies, menaces, chantage, sentiment d'infantilisation, d'intimidation, d'humiliation... » Les hospitalierEs travaillent régulièrement plus de 44 heures par semaine, et sur certaines périodes 60 heures en sept jours, faute de remplaçantEs, à l'hôpital public. Le volume d'heures supplémentaires effectuées est lui aussi éloquent. Sans cela, l'hôpital ne marcherait pas. Par exemple, pour

# Un monde à changer

## QUAND LES FEMMES EN LUTTE SE COUCHENT SUR LES VOIES.

Le 14 juin, la grève des femmes en Suisse a été un grand succès, mobilisant des dizaines de milliers de femmes dans certains services et entreprises et surtout dans la rue (voir page 5). L'occasion de rappeler une grève de femmes, peu connue, qui s'est déroulée en 1906. En raison de la différence d'écartement des rails entre l'Espagne et la France, les trains espagnols devaient alors s'arrêter à la frontière où passagerEs et marchandises étaient transbordés en gare de Cerbère. C'était en particulier le cas des oranges exportées par l'Espagne. Pour ces fruits, alors produit de luxe dans les pays du nord, on fit appel à une main-d'œuvre « plus délicate » que les hommes : plus de 200 femmes.

Un travail harassant qui se faisait à la main, de jour comme de nuit, en équilibre sur les planches qui reliaient les wagons français et espagnols stationnés sur des voies parallèles. La paye est maigre. Devant le mépris auquel se heurte leur demande d'une augmentation, la grande majorité des ouvrières se mettent en grève le 26 février 1906. Les transitaires préfèrent laisser pourrir des trains entiers d'oranges plutôt que de céder. Puis accordent une augmentation qu'ils avaient jusque-là refusée. Mais le conflit n'est pas terminé. Les transbordeuses créent leur syndicat « rouge » affilié à la CGT : les patrons ripostent en créant un syndicat

« jaune » dont les membres seront prioritaires à l'embauche. Les femmes ne cèdent pas et occupent la gare. Clemenceau, alors chef du gouvernement, envoie l'armée pour briser la grève (c'était une habitude chez lui) mais les transbordeuses sont déterminées et le trafic est toujours paralysé. Les patrons vont recruter des femmes dans toute la région et affrètent un train pour les amener à Cerbère. Le 29 novembre, lorsque le train est annoncé, des dizaines de femmes se couchent sur la voie. La locomotive s'arrête de justesse.

L'affaire fait du bruit, tandis que les grévistes restent déterminées. Les négociations reprennent et le 5 décembre, les femmes retournent au travail, sans avoir tout obtenu mais la tête haute. Ce n'est pas la première fois que des femmes se couchaient sur les voies ferrées. Mais c'était plutôt pour soutenir des grèves masculines (comme les femmes de mineurs de Commentry en 1881).

Il faut noter les difficultés de constitution de la direction du syndicat des transbordeuses : à l'époque (et jusqu'en 1938), les femmes mariées qui travaillaient avaient des droits limités (cette situation juridique s'ajoutait aux pratiques machistes présentes dans le mouvement ouvrier). Cela conduisit, après une prédominance des hommes à la direction du syndicat (les maris des travailleuses), à une solution bancal (et injuste) avec un homme comme secrétaire et une femme présidente !

## FRANCE INSOUMISE Déroute et doutes

Les résultats des élections européennes ont ouvert, à La France insoumise, une crise à la fois démocratique (qui n'est pas nouvelle) et une crise publique d'orientation entre « populisme » et « big bang de la Gauche ».

La question démocratique interne est sans aucun doute l'un des talons d'Achille de La France insoumise. Cela ne date pas des résultats des européennes, mais bien de la fin de la campagne présidentielle. En effet, depuis des mois, le manque de démocratie interne, la place hégémonique et dominante de Mélenchon sans oublier « l'affaire des perquisitions » ont mis à mal la FI. Un certain nombre de départs, ces derniers mois, de militantEs, de « personnalités » ou de « cadres » en sont le reflet.

### Manque de démocratie interne

Dès la constitution de la liste des européennes, qui avait été présentée par Manuel Bompard comme un système inédit de désignation, les critiques ont été fortes, de même que celles, récurrentes, sur le fonctionnement du groupe parlementaire. Le départ le 8 juin dernier de Charlotte Girard, co-responsable du programme du candidat Mélenchon et de LFI, qui pointe dans un message diffusé sur Facebook, le fonctionnement et la démocratie interne, est un nouvel exemple de la centralité de cette question pour un bon nombre de militantEs FI.



Mais comment ce manque de démocratie interne pourrait-il ne pas être central au vu de la construction même de la FI ? Un mouvement, comme l'a indiqué Mélenchon en décembre 2017 dans la revue *Le 1*, « gazeux » dont le « but [...] n'est pas d'être démocratique mais collectif », où aucune instance collective et instance de débat interne n'existe. Mais avec en revanche, contrairement à ce qu'affirmait Mélenchon, une véritable direction restreinte, et ce depuis le début, fonctionnant dans une opacité totale, autour d'un individu. Et aujourd'hui pour beaucoup, à la FI cet individu est le problème. Pour essayer de résorber les critiques sur le fonctionnement, la FI organise, comme cela avait été le cas pour

les européennes, une deuxième assemblée représentative les 22 et 23 juin prochains à Paris. À l'ordre du jour, les futures municipales bien évidemment, mais aussi un point « bilan d'étape et perspectives pour le mouvement » où les questions démocratiques vont s'inviter. Cela suffira-t-il pour éteindre la grogne ? Pas certain.

### Jeu de stratégie

Mais la démocratie interne n'est pas le seul problème aujourd'hui pour la FI. Dès le soir des résultats, où la FI a fait à peine jeu égal avec un PS qu'elle avait enterré, les langues se sont déliées, remettant en cause la stratégie « populiste de gauche ». C'est Clémentine Autain qui a « ouvert le feu », avec notamment la publication d'un appel au « Big bang de la gauche ». Face à ce débat qui fait rage, l'équipe directionnelle restreinte a plus que jamais défendu la stratégie du populisme en défendant la nécessité de l'hégémonie ralliant le plus largement possible, au-delà de la gauche – et du clivage gauche-droite ?

Mais davantage que ces deux stratégies en débat, qui existent depuis le début dans la FI, la question posée

aujourd'hui est : comment incarner une alternative à Macron et au capitalisme néolibéral en ayant comme seule perspective une perspective électorale ?

C'est évidemment un questionnement central pour la FI, mais sans doute aussi plus largement. Pour notre part, l'urgence est de réfléchir aux intérêts de notre classe, et c'est dans ce sens que nous appelons à l'unité, de la base au sommet, dans l'action. C'est le sens de notre proposition d'une « coordination de la gauche qui lutte ». L'enjeu est de faire vivre un cadre de front unique dans la durée, qui contribue à la mobilisation de notre camp social et qui produise des actions communes régulières sur toutes les questions permettant de défendre les intérêts du monde du travail au sens large, que ce soit contre les licenciements, contre la répression des mouvements sociaux ou dans les quartiers populaires, contre telle ou telle loi gouvernementale ou attaque patronale, pour la justice sociale et climatique, contre l'extrême droite. Cela passe par l'interpellation des autres forces au niveau local comme au niveau national, voire par la participation à certains appels en fonction de leurs objectifs.

Sans nier les désaccords qui existent, par la discussion et la confrontation des points de vue, nous voulons contribuer à l'unité de notre camp social, pour agir. Sans aucunes arrière-pensées électoralistes ou ambitions hégémoniques.

**Joséphine Simphon**



le groupe hospitalier AP-HP de l'Est parisien qui regroupe cinq hôpitaux, elles représentent l'équivalent de 57 postes à temps plein.

Dégradation des conditions de travail, manque d'effectifs, fatigue : les motifs de détresse des agents sont toujours les mêmes. Et ils et

elles sont nombreux à envisager de quitter le métier, pour se protéger. Tout le monde trinque à l'hôpital, les administratifs ne vont pas mieux que les autres salariéEs.

En dépit de cette alerte, Agnès Buzyn propose le rehaussement du plafond des heures supplémentaires à 20 heures par mois ou 240 heures par an pour l'ensemble des personnels, ainsi que la mise en place d'une procédure permettant si besoin de « déroger à ce plafond », sur la base d'une décision du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS).

### La vie des patientEs en danger

Des médecins urgentistes alertent : « Il est temps de sortir du dogme de la politique de la contrainte budgétaire qui étouffe les services, épuise les personnels et met en danger la vie des patients. [...] Les patients meurent [plus nombreux

que les morts d'accident de la route] d'attendre aux urgences leur hypothétique lit d'aval et les personnels s'épuisent à s'occuper d'eux comme ils le peuvent (mais mal) tout en continuant d'accueillir les nouveaux patients qui arrivent. [...] Nous sommes, tout comme les infirmiers et les aides-soignants, des médecins abasourdis par l'aveuglement, la surdité et l'immobilisme incompréhensibles des responsables institutionnels. » Peut-être qu'enfin, les médecins vont décider de rejoindre la lutte, en faisant grève... Il aura fallu 3 mois de grève et de manifestations pour recevoir quelques miettes de ce gouvernement. Face à son mépris, tant pour les hospitalierEs que pour la population, le mouvement ne peut que s'amplifier et voir entrer dans la lutte tous les personnels qui font vivre l'hôpital public.

**CorrespondantEs**

## Le chiffre 2 millions

C'est le nombre de personnes qui ont défilé, le 16 juin, dans les rues de Hong Kong, une semaine après une première manifestation à un million de participantEs, contre une loi autorisant l'extradition vers la Chine continentale, une menace pour les droits démocratiques. La loi a depuis été suspendue et la cheffe de l'exécutif a présenté ses excuses, sans que la colère retombe : un revers pour la Chine et ses alliés au pouvoir à Hong Kong.



## Agenda

**Jeudi 20 juin, rassemblement pour exiger la réintégration de Fouad, Paris.** À 10h, parvis devant la gare Montparnasse, place Raoul-Dautry, métro Montparnasse.

**Vendredi 21 juin, rassemblement en soutien au peuple catalan et aux prisonniers politiques catalans, Paris.** De 17h30 à 18h30, place Johan-Strauss, 4, Boulevard Saint-Martin, métro République. Organisé par le Collectif des signataires pour la Libération des prisonniers politiques catalans.

**Samedi 22 juin, manifestation nationale pour la libération de Georges Abdallah, Paris.** À 14h, Place des Fêtes, métro Place-des-Fêtes.

**Samedi 22 juin, manifestation des Gilets jaunes Acte 32.**

**Lundi 24 juin, rassemblement de soutien à Brahim, Paris.** Secrétaire de SUD Poste 92 convoqué au commissariat. À 13h, commissariat du 15<sup>e</sup>, 250, rue de Vaugirard, métro Vaugirard.

## NO COMMENT

Si nos collègues venaient à être injustement condamnés, nous saurons ce qu'il nous reste à faire, et notre colère, personne ne pourra la contenir. Alors messieurs qui êtes aux responsabilités, passez le mot ou bien nous assumerons les nôtres ! Nous serons attentifs à toute décision arbitraire et nous sommes préparés à réagir au besoin.

BUREAU NATIONAL DU SYNDICAT ALLIANCE  
POLICE NATIONALE, 8 juin 2019.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
6 500 exemplaires

**Directeur de publication :**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction :**  
Julien Salingue

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél. : 0148 70 42 22  
Fax : 0148 59 23 28  
Mail : rotoiimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

**DROIT DU TRAVAIL****Un «statut protecteur» pour les salariéEs des plateformes?**

Le 7 juin dernier, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi initialement intitulé «Liberté de choisir son avenir professionnel», censée doter les travailleurEs des plateformes d'un nouveau cadre social.

Avec ce nouveau projet de loi, ces travailleurEs se voient notamment garanti le droit de connaître le prix d'une course à l'avance et le droit de la refuser, ainsi que leur droit à la déconnexion (qui n'est ni un licenciement ni une démission contrairement à ce qu'on pouvait penser). La mise en place d'une charte sociale devant améliorer leurs conditions de travail reste elle optionnelle. Mais il ne s'agit là que de la partie la plus visible de l'hypocrisie du nouveau monde.



DR

**Une arme contre la requalification des contrats**

En effet, l'important dans ce cadre social réduit à peau de chagrin est bien son caractère nouveau. Les travailleurEs des plateformes avaient déjà un cadre : le salariat. Le 28 novembre dernier, la Cour de cassation avait en effet jugé « que l'application était dotée d'un système de géolocalisation permettant le suivi en temps réel par la société de la position du coursier et la comptabilisation du nombre total de kilomètres parcourus, de sorte que le rôle de la plateforme ne se limitait pas à la mise en relation du restaurateur, du client et du coursier, et, d'autre part, que la société disposait d'un pouvoir de sanction à l'égard du coursier, constatations dont il résultait l'existence d'un pouvoir de direction et de contrôle de l'exécution de la prestation du livreur caractérisant un lien de subordination, les juges du fond ne pouvaient écarter la qualification de contrat de travail ».

Cet arrêt historique, qui illustre qu'on peut ne pas jeter le bébé, le salariat, avec l'eau du bain, l'organisation du travail issue de la révolution industrielle, faisait courir le risque aux plateformes d'une explosion de contentieux visant à la requalification des contrats de travail. Ces requalifications auraient coulé leur modèle économique en les obligeant à supporter le « coût du travail », cotisations sociales, paiement du salaire minimum, respect de la réglementation en matière de durée du travail, de protection de la santé des travailleurEs...

**Un statut à conquérir**

La nouveauté du cadre social pour le travail des plateformes voulue par le gouvernement est donc non pas de lutter contre « un capitalisme devenu fou » en offrant un statut protecteur à celles et ceux qui ne sont rien, mais d'exclure définitivement l'application du droit du travail à ceux qu'on venait de reconnaître comme salariéEs... Néanmoins la discussion n'est pas terminée, car il est tout à fait possible de considérer que ce « nouveau » statut ne doit s'appliquer qu'à celles et ceux qui n'en avaient pas, soit les travailleurEs des plateformes réellement indépendants qui ne rentrent pas dans la définition du salariat.

La dernière chose à retenir de ces allers-retours judiciaires et législatifs, c'est que le droit et particulièrement le droit du travail n'est pas une vérité révélée par des savants hors sol, mais le fruit du rapport de forces entre les classes, cristallisé dans le champ politique et donc retranscrit par les députés. Pour obtenir la construction d'un cadre social protecteur il n'y aura pas de raccourci, et les travailleurEs ne peuvent compter ni sur des procédures judiciaires magiques ni sur des députés à leur écoute mais uniquement sur leur propre force et leur propre mobilisation.

Harry Smith

**ÉCOLOGIE La montagne Macron accouche d'une souris verte**

Le gouvernement prétend désormais développer une nouvelle ambition pour « rendre plus propre notre économie ». Mais le récent discours de Philippe, ripoliné aux nuances de vert pâle, cache mal l'incapacité à s'attaquer aux racines de la crise écologique.

Philippe veut « inventer un modèle économique où la sobriété énergétique, les transports propres, la saine alimentation, le recyclage progressent beaucoup plus vite que le taux de croissance ». Il s'agit donc de concentrer toute la politique sur la production de richesses en espérant que la croissance permettra de sauver la planète. Aveugle et criminel.

**Des mesures pas à la hauteur**

Si on retire les annonces déjà faites comme la fermeture de Fessenheim et des centrales à charbon, la loi sur la mobilité (LOM) et le plan Énergie Climat en cours de discussion, que reste-t-il ? Des déclarations d'intention !

Ainsi, Philippe promet la remise à plat des aides existantes à la rénovation énergétique, sans donner de détail sur le financement, ni annoncer une augmentation des aides. Il veut interdire les plastiques jetables, dès 2020, dans les administrations, obtenir 100% de plastique recyclé et lutter contre le gaspillage. Comment ?

Il s'engage à diminuer la part du nucléaire à 50% dans la production d'électricité d'ici 2035 et développer l'éolien en mer. Sans dire qu'il a promis la construction de 2 voire 3 nouveaux EPR. Après le fiasco



financier et technologique de l'EPR de Flamanville, avec le casse-tête des déchets nucléaires, les conditions de travail dégradées dans les centrales et les incidents à répétition, le gouvernement persiste dans la voie la plus dangereuse, coûteuse, polluante pour produire du courant.

Toutes les mesures claironnées se lovent dans le moule du capitalisme vert, miroir aux alouettes brandi par celles et ceux qui refusent de changer de système. Mais, même pour engager la croissance verte, nouvel horizon radieux pour les financiers, industriels, politiciens,

des investissements colossaux seront nécessaires. Philippe est resté bien silencieux sur les moyens financiers de son « accélération écologique ».

**La convention citoyenne**

Sous la pression des Gilets jaunes et le besoin de démocratie exprimé depuis des mois, Philippe a repris la macronesque Convention citoyenne. Ainsi, 150 personnes seront tirées au sort, travailleront pendant 6 mois sous la veille d'un comité des garants (présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale, du CESE). De leurs propositions

connues début 2020, seules « les plus puissantes » (!!!) seront soumises à référendum. Le gouvernement n'a-t-il pas trouvé là le moyen de se défaire de sujets sensibles comme la reprise ou non de la hausse de la taxe sur les carburants, l'augmentation des aides à la reconversion des véhicules polluants ou la mise en place de systèmes de bonus-malus ?

De plus, pour Jacques Testart, président d'honneur de Sciences citoyennes, à l'origine de la proposition des Conventions de citoyenEs, il faut des garanties pour que la Convention ne soit pas qu'un effet d'annonce. Les 150 participantEs doivent représenter un échantillon diversifié d'où les intérêts particuliers sont exclus. Les citoyenEs retenus doivent recevoir une formation préalable contradictoire pour les aider à avoir un avis éclairé. Le comité de pilotage doit être indépendant du gouvernement. Ils et elles doivent étudier, interroger, rendre un avis, rédiger eux-mêmes leurs conclusions. Là encore, aucune garantie, sauf celle de dénaturer un outil prometteur.

**« Une seule solution, la révolution... »**

Ce slogan repris dans les marches et les grèves scolaires pour le climat comme dans les manifestations des Gilets jaunes, révèle une prise de conscience que le système capitaliste porte en lui la destruction du monde et de ses occupants. Les solutions à la crise écologique et sociale sont connues. À nous, d'un continent à l'autre, de les imposer, par nos mobilisations et notre volonté commune d'en finir avec le capitalisme. Toute autre démarche n'est pas à la hauteur des enjeux.

Commission nationale écologie

**IVG, PMA Toujours pas d'avancées pour les droits des femmes**

Sur un malentendu, on a failli obtenir l'allongement de 12 à 14 semaines du délai pour une IVG. En effet, vendredi 7 juin, un amendement a été soumis au vote et adopté dans un Sénat à peu près vide par Laurence Rossignol (PS) contre l'avis de la ministre de la Santé Agnès Buzyn.



de Hollande et, en 2017, Macron faisait la même promesse. Le projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres fin juillet. Mais, d'ici là, plein de bonnes excuses peuvent encore surgir et, sur ce sujet, la droite et l'extrême droite n'ont probablement pas dit leur dernier mot.

Nous ne pouvons pas compter sur le gouvernement pour faire avancer nos droits. Les premières concernées, les femmes lesbiennes et

bies, demeurent absentes du débat. Attendre, toujours attendre, report après report, recul après recul. Ce sont les médecins, chercheurs, scientifiques et psychiatres qui continuent de débattre de nos corps sans nous consulter. Les femmes précaires, de la classe ouvrière, ne peuvent avoir accès aux potentielles PMA autorisées dans les pays limitrophes à la France, dont le coût tourne autour de 10 000 euros. Et si Agnès Buzyn a annoncé le

16 juin que la PMA devrait être remboursée, rien n'est moins sûr. Nous exigeons le remboursement total des soins dans la loi, et des facilités administratives pour en finir avec ce qui est un véritable parcours de combattante.

Pour arracher ces droits, il nous faut un mouvement d'ampleur, revendiquant notre liberté de fonder nos familles de la manière dont on le souhaite. Sur les droits des femmes, rien n'avance réellement, et on voit bien que toute la politique du gouvernement est faite de reculs. Le gouvernement annonce 30 000 places en crèche alors que les besoins sont évalués à environ 400 000. Concernant les retraites, les mesures incitant à travailler plus longtemps vont encore peser sur les femmes dont les retraites sont déjà inférieures de 42% à celles des hommes. Et les attaques en règle contre les services publics, dans le cadre de CAP22, auront nécessairement des conséquences dramatiques sur les femmes qui sont aux premiers rangs à la fois en tant que salariées et en tant qu'usagères. Ne reste qu'une seule solution : la mobilisation !

Commission nationale d'intervention féministe

# SUISSE La grève du 14 juin, vers un mouvement féministe de masse ?

La construction de la grève féministe et des femmes en Suisse, qui a mobilisé plus d'un demi-million de personnes le vendredi 14 juin, a duré toute une année et a demandé beaucoup d'efforts

De manière générale, construire un mouvement social et de contestation – dans un pays où règnent les partis de droite et où la principale arme des travailleurEs qu'est la grève, se trouve dans les mains du patronat, par le biais de la Paix du travail<sup>1</sup> – n'est pas chose facile. Cependant, la grève féministe et des femmes a mobilisé plus d'un demi-million de personnes vendredi dernier. Une mobilisation politique historique, dépassant la grève de 1991, autant en chiffres qu'en répertoires d'actions ou en degrés de contestation sociale. Il faut rappeler que le mouvement actuel dénonce ouvertement l'économie capitaliste se faisant sur le dos des femmes, chose absente en 1991!

## Le gros du travail politique reste à construire

Si la grève de 2019 a pris une ampleur inédite, c'est notamment dû à son caractère décentralisé. À partir du moment où les collectifs autour des lieux de vie, de quartier, de travail, de formation se sont mis sur pied, les femmes se sont emparées de ce moyen d'action politique nécessaire qu'est la grève. La diffusion et la préparation décentralisée a popularisé la grève, ce qui a permis de constituer un front large de contestation. Cependant, à ce stade, le gros du travail politique reste à construire. Après avoir réussi à mobiliser autant de personnes autour des revendications du manifeste<sup>2</sup> – sur le rapport au corps au travail ou dans l'espace public – nous devons absolument œuvrer pour assurer un mouvement social pérenne, inclusif et se



revendiquant du féminisme de la totalité, c'est-à-dire du féminisme ne reproduisant pas d'oppressions envers d'autres catégories sociales<sup>3</sup>. En tant que militantes féministes, antiracistes et anticapitalistes nous devons récuser le féminisme d'État et faire en sorte que ce mouvement en émergence devienne le plus ouvert possible. Désormais, il faut être attentif à la forme que ce mouvement peut prendre tout comme à son ancrage politique. Et il en va de même de la stratégie politique à adopter.

**Politisation et réflexion collective**  
Élaborer un nouveau cahier de revendications, à partir de la (nouvelle ?) composition sociale du mouvement ? Maintenir les revendications en rendant plus visibles celles jusque-là implicites, notamment sur le racisme

et l'islamophobie ambiantes touchant des femmes musulmanes, Roms ou travailleuses sexuelles ? Chercher à inclure les personnes dont les conditions et les droits ont été jusque-là invisibilisés dans nos réflexions, actions, manifestes ? Une chose est sûre, nous devons continuer à mettre en avant le travail reproductif fait par les femmes, défendre le développement des services publics, la réduction générale du temps de travail, mais aussi combattre les politiques d'austérité qui s'imposent à l'agenda politique et impactent particulièrement les femmes précaires et issues de l'immigration comme l'augmentation de l'âge de la retraite, l'interdiction du port de la burqa ou encore la hausse des primes d'assurance maladie ! Toutefois, combattre les politiques

élitistes et racistes ne suffit pas pour créer un mouvement révolutionnaire auquel nous aspirons tant. Pour qu'il soit véritablement révolutionnaire et émancipateur, il doit impulser les idées et œuvrer pour les libertés de toutes et tous. C'est uniquement par ce processus de conscientisation, de politisation et de réflexion collective – émanant de la base et qui a déjà débuté – que nous parviendrons à mettre au centre du débat les revendications des «99%».

### Tamara Knežević

1 – Conventions collectives entre syndicats et patronat en Suisse.  
2 – [https://frauenstreik2019.ch/wp-content/uploads/2019/01/manifeste\\_greve-14.06.19.pdf](https://frauenstreik2019.ch/wp-content/uploads/2019/01/manifeste_greve-14.06.19.pdf)  
3 – Pour un féminisme de la totalité, Paris, Éditions Amsterdam, 2017 (sous la dir. de Félix Boggio Ewanjé-Epée, Stella Magliani-Belkacem, Morgane Merteuil, Frédéric Monferand).

# ALGÉRIE L'heure du dialogue avec le pouvoir ?

Une «rencontre nationale de la société civile» a réuni, le samedi 15 juin à Alger, le collectif de la société civile, l'intersyndicale des syndicats autonomes et le forum civil. L'objectif était de formuler une proposition «consensuelle» pour une transition pacifique et démocratique.

Disons-le clairement : chaque organisation ou regroupement d'organisations a le droit de se réunir, de proposer et de s'affirmer comme un courant d'opinion dans ce mouvement populaire. C'est la règle démocratique ! Ils ont le droit de proposer et de se battre pour leur proposition, d'autant que pour certains, les parcours militants et de luttes sont réels et pas superficiels. Mais les mots ont un sens ! Ils traduisent ce qu'on exprime et ce qu'on n'exprime pas !

Parler de «la» rencontre nationale au lieu d'«une» rencontre, parler de «la société civile» au lieu d'«un collectif d'associations», représentatives ou pas (c'est une autre affaire), mettre en avant des «dynamiques» formelles, et pas vraiment réelles comme l'intersyndicale des syndicats autonomes (au même titre que d'autres d'ailleurs) qui est plus dans l'existence institutionnelle que dans un activisme réel impactant la révolution populaire, sans parler d'associations qui se greffent au mouvement et qui ne représentent pas grand-chose... La préoccupation devrait plutôt être



de créer une dynamique d'éveil politique, de conscientisation et d'auto-organisation autour et dans le HIRAK [soulèvement] qui manque énormément !

## Doit-on chercher un «consensus» à tout prix ?

Une feuille de route consensuelle qui sera validée par tout le monde ? Ça n'existe pas et ça sera une énergie dispersée. Le seul point consensuel est de préserver, renforcer et durabiliser cette révolution populaire. Après, il est souhaitable d'avoir des lectures, des positionnements et des

identités politiques claires, y compris partisans (présentes mais pas visibles dans cette rencontre), pour que ceux et celles impliqués dans le mouvement populaire puissent y voir clair. Les vrais acteurs du HIRAK ne sont pas institutionnels, rappelons-le ! Rechercher «le dialogue» avec le pouvoir réel ou «l'État profond» ne peut être interprété que comme une bouée de sauvetage pour le système et Gaïd Salah. Depuis le 22 février, la révolution du vendredi, confortée par celle du mardi universitaire, est le seul lieu de

légitimation et d'expression de la souveraineté populaire. Confuse, contradictoire et parfois très ambiguë, cette mobilisation populaire est l'expression des rapports de forces établis sur le terrain par tous ceux qui manifestent, qui animent, qui orientent cette parole libérée vers une visibilité plus politique. On ne «dialogue pas», on négocie en s'appuyant sur les rapports de forces construits sur le terrain par ce mouvement populaire. L'impératif est de lancer les débats, de formuler des alternatives, de les confronter et de les assumer avec son identité politique, sociale ou idéologique. Les regroupements fourre-tout, interclassistes, où tous les intérêts idéologiques, économiques, sociaux ou de classe se mélangent comme si de rien n'était, n'iront pas loin ! La révolution démocratique se construit par les décantations et les confrontations («silmiya, silmiya», pacifiquement, bien sûr) au même titre que les révolutions sociales. Nous sommes tous des algériens mais nous ne sommes pas tous des frères !  
**Adel Abderezak**

# Le monde en bref

## Égypte Mort de Mohammed Morsi, prisonnier de la dictature de Sissi

Lundi 17 juin, en pleine audience au tribunal, l'ancien président égyptien Mohammed Morsi, emprisonné depuis l'été 2013, s'effondre. Quelques heures plus tard, la télévision égyptienne annonce la mort de celui qui restera comme le premier chef d'État égyptien élu au cours d'un scrutin démocratique.

Après son élection en juin 2012, au bénéfice de la vague révolutionnaire et de l'hostilité au candidat du régime, Ahmed Chafik, Morsi avait pris un ensemble de mesures confirmant que les Frères musulmans n'entendaient pas défendre les intérêts du peuple mais accaparer le pouvoir tout en espérant incamer, aux yeux des occidentaux, la stabilité et la défense des intérêts du capital international : répression des mobilisations, politiques conformes aux exigences du FMI, etc.

Ce qui conduira le peuple égyptien à se soulever de nouveau, exigeant le départ de Morsi, avec la journée historique de mobilisation du 30 juin 2013, sur laquelle l'armée, à défaut d'alternative politique, saura s'appuyer pour reprendre le contrôle des institutions politiques égyptiennes. Au prix d'un sanglante répression, avec notamment le massacre du 14 août contre les militantEs des Frères musulmans (810 morts selon Human Rights Watch) et l'arrestation de dizaines de milliers de personnes, dont Morsi, accusées notamment de «terrorisme».



Depuis son incarcération, la santé de Morsi s'était considérablement dégradée, du fait de l'absence de soins adéquats pour son diabète et son hypertension. Pour Human Rights Watch, sa mort était «prévisible». Mohammed Morsi n'était pas l'allié des travailleurEs et des jeunes d'Égypte, et sa politique était même contre-révolutionnaire. Il n'en demeure pas moins que sa mort est symptomatique des graves violations des droits humains et des libertés qui ont cours dans l'Égypte du dictateur Sissi, «partenaire stratégique et commercial» de la France.

## Israël Sara Netanyahu condamnée

Après avoir longtemps voulu défier la justice israélienne, Sara Netanyahu, épouse du Premier ministre en exercice, a accepté une procédure de «plaider-coupable» en échange d'une requalification des chefs d'accusation pour lesquels elle était poursuivie. Inculpée pour «fraude» et «abus de confiance», Sara Netanyahu a finalement été reconnue coupable d'avoir «exploité indûment l'erreur d'une tierce personne» (son comptable). En cause ? Des «frais de bouche» personnels facturés au contribuable israélien, pour un montant d'environ 340 000 shekels (85 000 euros). Le couple Netanyahu avait en effet pris l'habitude de se faire livrer des repas à domicile, commandés dans les restaurants les plus huppés de Jérusalem, et de les facturer à l'État, ce qui lui est formellement interdit par la loi. Comme le rapporte Libération, «pour profiter de quelques sushis, macaronis et autres mezzé raffinés, Sara Netanyahu avait mis au point avec l'aide d'un collaborateur zélé un système alambiqué maquillant ses dépenses ainsi que les fonctions réelles de son personnel de maison.» Condamnée à une amende de 10 000 shekels (2 480 euros) et au remboursement à l'État d'une partie de ses frais de bouche, à hauteur de 45 000 shekels (11 170 euros), Sara Netanyahu s'en tire plutôt bien. Il n'est pas sûr que ce soit le cas de son mari Benjamin, également inquiété par la justice israélienne, et sous le coup d'une possible triple inculpation pour «fraude», «abus de confiance» et «corruption». Affaire à suivre...



# DÉFENDRE LES EMPLOIS

**L**es fermetures d'entreprises et les suppressions d'emplois se multiplient dans le privé. Dans le public, les effectifs sont comprimés tandis que se dégradent les conditions de travail, au détriment du service rendu aux usagers. Cela est présenté aux salariéEs comme le résultat, non d'un choix patronal ou gouvernemental, mais d'une nécessité incontournable correspondant au TINA (There is no alternative) de Margaret Thatcher. Au-delà de la diversité des situations, la racine est commune : une économie régie par la loi du profit. Dans les entreprises capitalistes, l'emploi n'est qu'un sous-produit de l'objectif essentiel de l'activité : la recherche du profit. Celui-ci n'a en dernière analyse qu'une origine : la plus-value extorquée aux salariéEs. L'économie sans salariéE n'est qu'une utopie. Pour augmenter la plus-value, il faut limiter les salaires, faire produire le plus possible dans le minimum de temps et pouvoir se débarrasser des « inutiles » : celles et ceux qui rapportent un profit en dessous de celui attendu. Ce qui ne veut pas dire une activité déficitaire : bien des entreprises qui suppriment des emplois rapportent des profits, mais pas assez. Dans la période des mal nommées « Trente glorieuses »,

le compromis dit fordiste assurait une progression des salaires qui suivait tant bien que mal celle des prix, et le chômage était limité, souvent de courte durée. À partir du milieu des années 1970, dans une économie en crise où s'aiguise la concurrence internationale, le patronat a fait le choix de déstructurer l'organisation du travail dans le cadre d'une accélération de la mondialisation de la production. Conséquences : un affaiblissement des collectifs de travail, des résistances et d'un mouvement ouvrier dont la bureaucratisation et l'intégration limitent, voire interdisent toute capacité de rebond. Jusque-là, les fermetures de sites et liquidations d'emplois voire d'activité, étaient gérées au cas par cas en fonction du rapport de forces. L'État tente de donner le change, de limiter les soulèvements sociaux en mettant en place des protections-alibis, très relatives, accentuant les réponses individuelles avec la création du PSE. Quant aux administrations et services publics, si l'armée et la police sont protégées, les autres sont soumis à l'austérité. Partout s'introduisent les méthodes du privé avec deux objectifs : réduire les coûts de ce qui n'est pas rentable, préparer la privatisation de ce qui l'est ou pourrait l'être.

## AUTOMOBILE À FOND LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS!

**S**i au temps du « fordisme » triomphant, l'industrie automobile a pu apparaître comme un exemple pour la croissance de l'époque, aujourd'hui ce secteur serait plutôt le laboratoire, à grande échelle, des contre-réformes en cours et à venir dans toute l'économie. On compte aujourd'hui environ 100 000 salariéEs dans la construction automobile, contre environ 200 000 il y a 20 ans. Ces dix dernières années, l'industrie automobile a connu une chute de 30% de ses effectifs salariés, alors que dans la même période la totalité de l'industrie manufacturière n'a baissé que d'environ 15%.



La France est le pays européen, avec l'Italie, où la production de voitures a le plus baissé. Elle est passée de 3 millions de voitures avant la crise de 2008 à 2,2 millions en 2018. Les voitures vendues en France par PSA et Renault sont produites dans le bassin industriel constitué par l'Europe jusqu'à la Russie (non incluse), élargi à la Turquie et au Maroc. Un exemple : la toute dernière Clio n'est fabriquée qu'en Turquie et en Slovaquie.

### Du business : acheter plutôt que produire

La chute des emplois n'est due ni aux procédés de fabrication – les robots qui tuent le travail humain – ni à la main invisible d'une mondialisation qui détruirait naturellement des emplois. Les facteurs essentiels sont ailleurs. Les achats d'équipements nécessaires à la fabrication d'un véhicule représentent aujourd'hui plus de trois quarts de la production de la filière. Les firmes comme PSA et Renault ont de plus en plus recours à la chaîne équipementiers – sous-traitants. La concentration du secteur, ces dernières années, et la mise en concurrence par les donneurs d'ordre est la cause de nombreuses suppressions d'emplois et de fermetures de sites. Des menaces particulières pèsent sur les usines mono activité, à l'exemple de Bosch à Rodez, où l'on ne fabrique que des pièces pour les moteurs diesel.

Le recours croissant aux intérimaires est un autre facteur de perte des emplois dénombrés en CDI. Chez Renault, sur les chaînes de montage des usines de Flins ou de Sandouville, les intérimaires peuvent représenter 80% des effectifs. Du jamais vu jusqu'à présent ! Ces dix dernières années, la chute des effectifs en France a été plus rapide que la chute de la production. On est passé de 16,2 voitures produites par salarié en 2010 à 20 voitures aujourd'hui. Une moyenne qui agrège bureaux d'études et usines, ce qui signifie que l'augmentation de la production par

ouvrier dans les usines de fabrication ou de montage a été bien supérieure. D'où l'intensification du travail supportée chaque jour dans les ateliers et les services, avec des techniques de contrôle et de harcèlement de plus en plus sophistiquées.

### Des discontinuités dans les capacités de résistance

Le patronat a pu fermer presque toutes les usines qu'il avait décidé. Notamment celles de PSA Aulnay et de Ford Blanquefort. Les résistances qui s'y sont manifestées, et s'y manifestent encore à Ford, sont des exemples dont d'autres luttes s'emparent. Tout empiètement sur la domination du capital, toute victoire partielle ne peut que favoriser les luttes d'ensemble nécessaires. Mais c'est une illusion de laisser croire que les capitalistes pourraient créer de l'emploi en relançant massivement une production dont l'usage sera de plus en plus limité et ravageur pour le climat. Plus de bagnoles inutilisables ne créeront pas d'emplois ! Les besoins sociaux à satisfaire en préservant l'environnement sont pourtant nombreux : voilà qui pourrait générer des emplois utiles. Des transports par chemin de fer pour le fret plutôt que l'actuelle prolifération de camions, des moyens pour en finir avec le tout-voiture individuelle ! Entre l'utilité sociale pour la majorité et les profits de quelques uns, il faut choisir.

Jean-Claude Vessillier

## COMMERCE FLEXIBILISATION ET SUPPRESSIONS DE POSTES



**D**ans la compétition féroce à laquelle se livrent, sur fond de repli de la consommation, les grands groupes de la distribution, les salariéEs constituent plus que jamais la variable d'ajustement, à tel point que la CGT, la principale organisation du secteur, compare la situation du commerce à celle qui a frappé la sidérurgie au tournant des années Mitterrand.

### Disparitions d'enseignes

Le commerce des biens est de plus en plus segmenté : outre la polarisation croissante entre les créneaux du haut de gamme et du bon marché, il y a de moins en moins de place pour le numéro deux dans chaque secteur d'activité, et le cimetière des enseignes qui semblaient immuables n'en finit pas de se remplir ces dernières années (Virgin hier, New Look demain). La diminution et flexibilisation de la main-d'œuvre sont plus que jamais à l'ordre du jour, en raison non seulement d'une pression toujours plus forte des actionnaires en matière de rentabilité, mais aussi de la transformation numérique, qu'on ne saurait résumer au seul développement d'Amazon qui inaugure en septembre son premier entrepôt en région parisienne, car la plupart des enseignes ont aussi leur magasin virtuel.

Ainsi, la branche hypermarché de Carrefour s'est massivement emparée en mai dernier du dispositif de la rupture conventionnelle collective (RCC), institué par les ordonnances Macron, pour supprimer 3000 emplois sur 60000 : suite à l'accord majoritaire de la CGC et de FO, elle peut ainsi s'affranchir du motif économique du licenciement, inhérent à la mise en œuvre d'un « plan de sauvegarde de l'emploi », en mettant en avant le prétendu volontariat des salariéEs sur le départ, alors même que les suppressions d'emplois sont ciblées sur six secteurs d'activité desquels elle veut se désengager au plus tard à la fin de l'année.

### Polyvalence accrue du personnel

C'est aussi l'essor de l'installation des caisses automatiques, qui ne peut être détaché de l'extension ces dernières années des horaires d'ouverture des commerces, tant sur une base territoriale (les Zones touristiques internationales issues de la loi du ministre Macron) que

sectorielle (la branche du bricolage pour le dimanche et dernièrement le travail de nuit pour les commerces alimentaires, rejeté pour le moment par le Conseil constitutionnel).

Le cocktail est amer : de moins en moins de personnel, dilué sur des plages d'ouverture toujours plus étendues, la robotisation de l'encaissement venant combler les trous... Dès lors, les conditions de travail sont de plus en plus tendues, ce qui conduit, à défaut de fermeture, à externaliser le processus de « transformation » des magasins jugés chancelants ou réticents par l'intermédiaire de leur mise en location-gérance. À noter également la course à la diversification, au travers de l'essor de services annexes en magasin, qui entraîne une polyvalence accrue du personnel (guichet postal, point restauration) ou l'acquisition de nouveaux marchés (le rachat récent de Nature et Découverte par le groupe Fnac-Darty).

Un autre commerce est possible mais cela passera par un pouvoir accru des travailleurEs sur l'ensemble de la chaîne de valeur et une vigilance des consommateurEs qui va au-delà du green washing ou de sa limitation aux niches que sont le bio et le commerce dit responsable.

LD

## ALSTOM-GENERAL ELECTRIC DES MANŒUVRES CAPITALISTES AUX CONSÉQUENCES TRAGIQUES

**E**n avril 2014, la vente de la division énergie d'Alstom (usine de Belfort) à General Electric est annoncée par Patrick Kron, PDG d'Alstom, pour un montant de 13 milliards de dollars. Le ministre de l'industrie Montebourg est furieux car mis devant le fait accompli. Cette vente est le point d'orgue d'une « guerre économique » qui est exposée dans le livre *Le Piège américain* de Frédéric Perucci.

### Macron à la manœuvre

La réalité sous-jacente est très prosaïque. General Electric et Alstom étaient concurrents sur le marché des turbines et, plus généralement, sur la construction de centrales électriques, et GE souhaitait absorber Alstom division énergie. Par ailleurs Bouygues, actionnaire important d'Alstom, souhaitait se retirer. C'est dans ce cadre que Macron, alors conseiller auprès de la présidence de la République (Hollande), fait réaliser une étude confidentielle sur le changement de l'actionnaire de référence d'Alstom,

qui aboutira à la vente à GE. Dans un scénario communicationnel bien rodé, GE s'engage à créer 1000 emplois en France et à y maintenir les centres de décision. Mais la loi capitaliste n'a pas été longue à se manifester : dans ces opérations, il y a celui qui achète et celui qui est acheté. En période de crise, comme c'est actuellement le cas pour le secteur des turbines à gaz, c'est ce dernier qui encaisse les conséquences des rationalisations capitalistes. Les 1000 créations d'emplois se transforment en 1000 suppressions de postes, et les investissements promis se sont envolés.

### Logique actionnariale à courte vue

Macron, qui n'assume pas les conséquences de ses manœuvres, a envoyé son ministre Le Maire jouer le pompier face à la colère des salariéEs d'Alstom Belfort, avec l'évocation des pistes de diversification, dans l'aéronautique particulièrement. Misérable diversion qui ne trompe personne, car entre un réacteur d'avion et une turbine à gaz

de plusieurs centaines de tonnes, il y a des points communs mais aussi quelques différences, et Safran et GE Amérique ont déjà leurs propres usines dans ce domaine...

Une fois de plus, la logique actionnariale à courte vue sacrifie les salariéEs et les sites industriels qui sont stratégiques et vitaux pour les habitantEs des territoires concernés. Pour la défense des intérêts des salariéEs, le maintien de tous les emplois et des salaires constitue un objectif élémentaire. Les compétences du collectif productif d'ex Alstom énergie peuvent être mises en œuvre pour de nouvelles technologies propres, hors énergies fossiles destructrices du climat. Dans ce but l'expropriation des capitalistes ne doit pas être écartée. De l'entreprise Alstom, « fleuron stratégique » de l'industrie française, qui recouvrait principalement la construction navale (Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire), l'énergie et le ferroviaire, il ne reste que ce dernier, dont l'avenir est incertain.

Jean-Paul Petit

## LA POSTE UN PLAN SOCIAL QUI NE DIT PAS SON NOM

Quelque temps avant la mise en place du plan stratégique sobrement intitulé « *Conquérir l'avenir* », s'étalant de 2015 à 2020, la direction du groupe La Poste s'était engagée à ce qu'il n'y ait pas de plan social durant ces cinq années. Les promesses patronales étant ce quelles sont, elle déclarait peu après, par la voix de sa DRH d'alors et suite à l'échec d'un accord « social », refusé par la CGT, SUD et FO, qu'elle ne se sentait plus « tenue de respecter cet engagement ».



blanc. Pour preuve, 100 000 postes ont été supprimés en 10 ans ! Principalement par le non-remplacement des départs à la retraite, qui sont massifs eu égard à la pyramide des âges de l'entreprise. La machine inflexible des restructurations file bon train. Les tournées disparaissent les unes après les autres, comme les bureaux de poste. Les centres de tri ont été en grande majorité fermés. Les effectifs des centres financiers, déjà mis en coupe réglée depuis des années, baissent encore avec la mutualisation des services. Le recours à la sous-traitance prend des proportions inimaginables aux colis (ainsi quatre colis sur cinq sont distribués par des sous-traitants

en Île-de-France), et l'intérim, les CDD... se développent partout. À cela s'ajoutent la multiplication des licenciements « pour inaptitude », un euphémisme pour désigner les agents abîmés par des conditions de travail qui se dégradent, ainsi que les licenciements résultant d'un durcissement de la politique disciplinaire. L'accélération de cette politique de chasse à l'emploi n'est pas sans lien avec la fin, programmée pour 2020, de l'actionnariat majoritaire de l'État. Il ne fait par ailleurs aucun doute que le phénomène s'approfondira avec ce nouveau pas vers la privatisation. D'une part, la Caisse des dépôts et consignations, futur actionnaire majoritaire, n'apporte pas des milliards sans attendre un retour sur investissement. D'autre part, dans la perspective d'une ouverture aux capitaux privés, il va de soi que les « coûts salariaux » devront être encore réduits.

Jusqu'ici, on ne peut pas dire que cette politique ait pu être contrée à l'échelle nationale. Un des problèmes, au-delà de l'acceptation de la stratégie postale par une majorité des organisations syndicales, réside dans le fait que ce plan social de grande envergure se déroule de manière plus ou moins larvée. Les réponses existent et se développent chez les facteurEs, mais elles sont calées sur le rythme de restructurations qui se font site par site, et ont donc des difficultés à converger, en dépit des efforts d'équipes combattives. Un des enjeux est de faire de la question de l'emploi un axe revendicatif offensif, détaché du calendrier patronal. Elle est en effet non seulement potentiellement unifiante pour les agentEs de La Poste, mais elle touche aussi, de manière évidente, à la question du service public... et donc aux usagerEs.

Édouard Gautier

### 100 000 postes supprimés en 10 ans

Il s'agissait en fait d'un coup de pression sur les syndicats non signataires, dans l'optique de leur faire accepter le traitement de choc qu'il était prévu d'administrer aux postierEs. Car nul besoin, en réalité, d'un plan social en bonne et due forme pour saigner les emplois à

## FINANCES PUBLIQUES EN VOIE DE DISPARITION

Les finances publiques sont l'une des cibles de ce gouvernement. Entre les suppressions d'emplois massives, les délocalisations de missions, les fermetures de sites et de trésoreries de proximité, le réseau local de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) est en danger. Il y a bientôt un an, Darmanin ministre de l'Action et des Comptes publics, s'adressait à tous les directeurs régionaux et départementaux de la DGFIP sur l'avenir de cette administration. Lors de cette réunion, un nouveau concept était présenté : celui de la géographie revisitée, que le gouvernement et Macron appellent désormais « déconcentration de proximité ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement de faire croire aux usagerEs, aux élus et aux agentEs que ce

gouvernement réimplante des services publics, et en particulier ceux de la DGFIP, sur le territoire.

### Les tontons flingueurs

Depuis le 29 mai, les élus et les agentEs ont une idée précise de ce que veut dire pour ce gouvernement « la reconquête du territoire » pour les finances publiques. C'est la fermeture d'ici 2022 d'au moins 1660 trésoreries locales sur environ 2458 en 2016, d'après le dernier rapport de la Cour des comptes. C'est la fermeture d'un certain nombre de centres des finances publiques dans les villes, et en particulier dans les quartiers populaires. C'est la délocalisation de certaines tâches/missions des métropoles dans différents départements. Ce sont des restructurations, sans précédent, de nombreux services. Et c'est évidemment l'accélération

des suppressions d'emplois. Pour mieux faire passer la pilule, en particulier au niveau local, quelques mois avant les municipales, Darmanin et le gouvernement n'ont cessé de répéter que la réforme en cours permettra de renforcer le réseau et les services publics dans leur ensemble, en développant les « maisons France service » et les points de contact non pérennes.

### Des services publics low cost

Mais le gouvernement oublie d'indiquer que le développement des « maisons France service » ne comblera jamais la suppression de tous les services. Les missions qu'elles assureront, resteront, en effet, cantonnées à l'accueil et à l'orientation du public. Ce qui signifie que moins de services de la DGFIP seront présents et disponibles pour des questions



techniques, des réclamations, des problèmes de paiement, des suites données à une procédure, la gestion des finances locales... Ce qui se passe aux finances publiques n'est pas isolé et s'il faudra évidemment une mobilisation forte, très forte des agentEs, la question centrale est bel et bien plus large : celle de l'existence des services publics. Et c'est une mobilisation générale qu'il faudra pour les faire reculer.

Joséphine Simplon

## LES MAUVAIS CHIFFRES DE LA SNCF

Au cours de l'année 2018, la SNCF a supprimé 10 emplois par jour (non-remplacement des départs, baisse de 30% des embauches en CDI, ...). Bien qu'elle soient souvent dissimulées au nom de la « révolution numérique », les attaques contre l'emploi se font dans la perspective de l'ouverture à la concurrence et de l'éclatement de la SNCF en 5 sociétés anonymes d'ici la fin de l'année 2019. En résumé, « la SNCF de 1937 est en train de disparaître pour la SNCF de 2020 », comme l'annonce son PdG. Et pour cela, tous les coups sont permis. Après avoir dépecé nombre d'acquis (statut, régime spécial de retraite, etc.) au nom de la compétitivité, la touche finale avant la grande braderie de la privatisation consiste maintenant à passer à la vitesse supérieure dans les réductions d'effectifs. Le bilan social 2018, qui devrait sortir d'ici peu, confirme cette tendance lourde. Les réorganisations sont tellement nombreuses qu'elles n'ont pas le

temps de se mettre en place avant que de nouvelles voient le jour, avec à chaque fois des suppressions de postes. Il existe même une sorte de pôle emploi interne qui regroupe 4000 à 5000 cheminotEs en recherche de postes.

### Situation anxiogène

C'est une forme de management : créer une situation anxiogène poussant à la recherche de « solutions individuelles » et tenter par là-même d'empêcher des réactions collectives. Tout cela engendre une souffrance au travail terrible, poussant entre autres au départ de nombreux cheminotEs. Pour exemple, sur l'année 2018, le nombre de ruptures conventionnelles a augmenté de 86% par rapport à 2017, le nombre de démissions de 34% et celui des départs volontaires, qui est passé de 298 à 678, de 127% ! Pour accélérer le processus (et tenter de calmer les ardeurs de celles et ceux qui s'opposent), chaque jour, près de deux cheminotEs sont



licenciés (676 sur l'année). Et alors qu'ils représentent autour de 10% des effectifs, 22% des licenciements concernent les contractuelEs : la SNCF se sert des salariéEs sans le statut – mais aussi des CDD et intérimaires – comme première variable d'ajustement. Enfin, au moment où le gouvernement annonce un nouveau recul de l'âge du départ à la retraite, la direction envisagerait un « plan de départs volontaires » d'environ 5000 cheminotEs, notamment pour les plus ancienEs. Une enveloppe de 70 millions d'euros est déjà prévue pour les « reclassements » de SNCF Mobilités...

### Les bons chiffres des cheminotEs

À l'opposé, la résistance reste forte. Sur l'année 2018, il y a eu en moyenne 4,62 jours de grève par cheminot. C'est de loin la plus forte mobilisation depuis 1995, ou une grève avait paralysé le trafic pendant 3 semaines (5,82 jours de grève/cheminot en moyenne), ce qui montre à quel point, avec une telle combativité, la grève était une aberration. Avec le mouvement des Gilets jaunes, rares sont les ronds-points sans cheminots, sans parler des nombreuses tentatives – mêmes minoritaires – de regroupement dans les manif, en gilets orange. Enfin, il existe en ce moment plusieurs conflits locaux et des mobilisations contre les licenciements de collègues combattifs. Malgré la défaite du printemps 2018, l'affaire n'est pas pliée et la colère que suscite la politique de Macron et de la direction de la SNCF pourrait bien éclater de nouveau.

Ali Jonas

## LUTTER CONTRE LES LICENCIEMENTS ET LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Édouard Philippe se félicitait récemment de la baisse historique du taux de chômage. Au-delà des correctifs apportés par l'INSEE, ou des petits trafics dans les « portefeuilles » des agents de Pôle emploi, l'évolution est plus ou moins significative suivant les critères adoptés (INSEE, Pôle emploi, DARES).



### Une réalité multiple et dramatique

Selon la DARES, on comptait en France métropolitaine, au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, 6,3 millions de demandeurEs d'emploi, toutes catégories confondues, soit 22% de la population active. En parallèle, du fait des radiations, un volant de 300 000 à 400 000 personnes est sorti chaque mois des chiffres du chômage par Pôle emploi. Moins de 43% des demandeurEs d'emploi inscrits sont indemnisés, avec une allocation d'un montant net moyen de 900 euros. La première raison d'inscription à Pôle emploi reste la rupture de CDD, qui concernait 19,4% des entrées au premier trimestre 2019 (6,4% pour les ruptures conventionnelles). Les licenciements économiques sont plus rares et comptent pour 1,7% des inscriptions (11 100 inscriptions en octobre 2017 contre 40 000 début 2015), masqués par les différentes formules de Plan de départs volontaires. Sur les six premiers mois de l'année 2017, le ministère du Travail a enregistré 365 PSE, contre 407 sur la même période en 2016 et 428 sur le premier semestre de 2015.

Deux phénomènes structurels jouent. D'abord, le développement des contrats précaires : en octobre 2017, les fins de CDD et d'intérim représentaient 26% des inscriptions à Pôle emploi (2,2% pour les licenciements économiques). La création des ruptures conventionnelles individuelles (puis collectives depuis septembre 2017) a aussi réduit les licenciements économiques. Cette voie de rupture du contrat de travail, entre la démission et le licenciement, est en progression constante depuis 2008 avec près de 40 000 en octobre 2017, contre 30 000 début 2015. Et, s'appuyant sur l'intensification du travail, les licenciements pour inaptitude et incapacité se multiplient.

### Construire les résistances

Des éléments qui doivent éclairer nos propositions de lutte contre les licenciements, les fermetures d'entreprises, les suppressions de postes... En effet si les PSE et les fermetures d'entreprises font parfois la « Une » des médias, l'ampleur des licenciements est bien plus large et complexe, qui contribuent au désarroi, aux angoisses des salariéEs et pèsent sur les capacités de mobilisation sur l'ensemble des revendications tant sur les salaires que sur les conditions de travail. Un esprit de résignation qui fait la force du patronat. Au centre de notre intervention, l'interdiction des licenciements dont l'avantage et la fonction est de s'attaquer aux causes immédiates et multiples listées plus haut : l'interdiction de tous les licenciements, y compris pour sanctions qui, souvent, masquent d'autres causes et notamment la répression anti-syndicale.

Certes ce mot d'ordre est rendu de plus en plus propagandiste, avec la multiplication des défaites : Continental, Goodyear, PSA Aulnay... Mais des succès partiels et/ou provisoires montrent que les mobilisations sont utiles : SBFM, Fonderie du Poitou, GM&S, Punchex-GM, Ford en 2011...

L'interdiction des licenciements ne signifie pas défendre toutes les productions ou interdire les évolutions technologiques. Les productions nuisibles, ne correspondant à aucun besoin social, celles qui sont un danger pour l'environnement et/ou les salariéEs doivent être supprimées en assurant une continuité d'emploi pour les salariéEs.

La revendication de Sécurité sociale professionnelle, branche de la Sécu, avancée par la CGT et AC !, est censée répondre à ces questions. Outre que son financement est rarement précisé, cela ressemble trop aux projets d'individualisation du contrat de travail patronaux, gouvernementaux et CFDTiste, sans offrir de perspective de mobilisation.

La réduction massive du temps de travail, sans diminution des salaires et avec embauches pour assurer un partage du travail, doit également être au cœur de notre discours.

### Se mobiliser pour le droit à l'emploi

Parallèlement, nous devons organiser les mobilisations sur le droit à l'emploi, un droit qui exige que soit mis fin aux contrats précaires, qui ne servent qu'à ajuster au plus près les effectifs à une mission, à la semaine, voire au jour. Le CDI doit être la norme. Des mobilisations qui doivent se comprendre dans la bataille contre, notamment, les dernières attaques contre le Code du travail (plafonnement des indemnités, modification des périmètres pris en compte, etc.), qui facilitent les licenciements, même « sans cause réelle et sérieuse ». L'arrêt des suppressions de postes dans le secteur public, et les milliers d'embauches et de créations de postes indispensables à l'hôpital, dans l'éducation nationale et dans bien d'autres secteurs (enfance, 3<sup>e</sup> âge, réseaux de distribution, etc.) complètent la possibilité d'une répartition du travail socialement utile entre toutes les mains. Il faut aussi s'attaquer à la division sociale et sexuelle du travail, permettre au plus grand nombre de femmes de travailler, grâce à un service public de garde des enfants, à un service public de prise en charge de la dépendance... Il faut également permettre une déségrégation des emplois des femmes et des hommes et une réelle mixité de toutes les formations et de tous les emplois.

Robert Pelletier

## RENNES La course contre la PMA n'a pas eu lieu !

L'association anti-PMA « bouge pour ton père », nouvel avatar de la Manif pour tous, voulait défiler le samedi 15 juin contre l'ouverture de la PMA à toutes les femmes.

Soutenue par la Manif pour tous et des associations catholiques, les réactionnaires organisaient le week-end derniers plusieurs courses à pied, à Rennes mais aussi Bordeaux, Lille, Lyon et Nancy. Mais ce sont plus de 250 personnes, à l'appel du collectif breton pour la PMA (Planning familial, ISKIS...) qui se sont regroupées pendant près de 3 heures, pour ne pas leur laisser la rue.



TWITTER @MJCFS5

### Rester vigilants face aux réactionnaires

En criant, en chantant, en dansant, nous avons ridiculisé la trentaine de militants anti-PMA bien encadrés et protégés par des dizaines de policiers. Alors que la mairie avait refusé la tenue de ce rassemblement, la préfecture, pourtant prompt à interdire nos manifs et rassemblements, leur a laissé la libre expression publique. À noter qu'un petit groupe de fachos tournait autour de notre rassemblement pour nous menacer. Un bloc de manifestantEs les a fait partir et, dans leur course, les fachos n'ont rien trouvé de mieux que faire des saluts nazis. Une grosse pensée pour la camarade agressée par ces nazillons.

Alors que le gouvernement a décidé d'inscrire à l'ordre du jour parlementaire l'ouverture de la PMA pour les couples de femmes et les femmes seules, il est primordial de rester vigilant face aux réactionnaires et intégristes qui vont, comme en 2015 lors du mariage pour toutes, déverser leur haine dans la rue et les médias. Il faut réactiver nos réseaux militants de défense des droits pour toutes et tous, notamment en ce mois de marches des fiertés partout en France.

Nous ne laisserons pas la rue aux réacs ! Nous continuerons à défendre la PMA pour toutes !

Correspondant

## RETRAITES L'attaque ne va pas tarder !

Dans son discours de politique générale prononcé à l'Assemblée nationale le 12 juin, Édouard Philippe a confirmé « la mise en place d'un système universel de retraite ». Il a aussi insisté sur la nécessité de travailler plus longtemps pour faire valoir ses droits à une pension, à cet effet des mesures sont envisagées à court terme.

Le rapport annuel du Comité d'orientation des retraites (COR) devait être présenté en juillet mais, comme par hasard, il a été publié en même temps que les annonces gouvernementales. Sur la base de prévisions « à l'horizon 2070 » tout à fait fantaisistes – qui peut connaître la démographie et la situation de l'économie dans plus de 50 ans ? – le COR annonce un déficit des retraites de près de 10 milliards en 2019 et un retour à l'équilibre... en 2042 ou 2056 ! Quant à la commission des comptes de la Sécurité sociale, elle annonce d'ores et déjà un déficit de la Sécu entre 1,7 et 4,4 milliards d'euros en 2019... Ce qui permet au gouvernement, comme ses prédécesseurs, d'instrumentaliser ces « études » pour préconiser des « économies » et promouvoir des « réformes ».

### Des « économies »

Ainsi, le Monde peut annoncer que « l'exécutif est à la recherche d'économies à court terme pour financer les mesures d'urgence annoncées depuis décembre ». Il précise que « l'hypothèse d'une accélération du calendrier de la loi Touraine de 2014 est sur la table, et pourrait intervenir dès cet automne dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 ». La ministre de la Santé et des Affaires sociales du gouvernement Hollande avait promulgué une « loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites ». La durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein à partir de 62 ans devait être allongée, entre 2020 et 2035, d'un trimestre tous les trois ans. C'est insuffisant pour Macron, la durée de cotisation devrait donc être augmentée à un rythme qui n'est pas encore précisé, mais évidemment plus rapide.



CHARMAG

### La contre-réforme

Le Haut commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, doit présenter ses « recommandations en faveur d'un système universel » à la mi-juillet. Il projette de remplacer le système actuel de retraite, à prestations définies, par un régime unique et par points. Les 42 régimes de base, ainsi que les régimes complémentaires, fusionneront pour ne former qu'une instance unique, la pension versée ne sera plus proportionnelle à un salaire de référence et il ne sera donc pas possible de connaître le montant de sa pension qui dépendra de la valeur du point fixée chaque année selon le bon vouloir du gouvernement. Les mesures concrètes concernant les dispositifs de solidarité, à savoir les compensations pour les périodes non travaillées (chômage, maternité, maladie...), la pension de réversion pour les veufs et veuves, les majorations

pour enfants, le minimum vieillesse... devraient être révélées à cette occasion, mais sans trop dé penser !

### L'âge d'équilibre et le bonus-malus

L'âge légal de départ à la retraite sera maintenu à 62 ans, a concédé Macron après une polémique au sein du gouvernement, car cela a peu d'importance puisque le gouvernement envisage d'établir « un âge d'équilibre », ou « âge pivot » afin d'« inciter » les salariéEs à repousser l'âge de départ à la retraite.

Les personnes qui accepteraient de rester au travail au-delà de l'âge pivot bénéficieraient d'une bonification du montant de leur pension, tandis que celles qui partiraient avant cet âge d'équilibre seraient sanctionnées par une minoration de cette prestation. L'âge d'équilibre n'a pas été précisé, mais Édouard Philippe a donné une indication en mettant l'accent dans son discours sur l'âge moyen de départ en Europe, qui est actuellement de 64 ans. Il s'agit, a conclu le Premier ministre, « d'inciter à travailler plus longtemps. Ainsi chacun pourra faire son choix en liberté et en responsabilité ». Un choix fictif pour la majorité de la

population, seules les personnes qui ont des revenus importants et qui sont déjà sollicitées pour souscrire à des fonds de pension pourront partir à l'âge légal. Par contre les chômeurEs, les précaires, les petits salaires, les malades, les salariéEs usés par leurs conditions de travail n'auront pas la possibilité de repousser leur départ et toucheront une pension encore plus misérable que leur salaire.

### Informé, unifier et préparer la mobilisation dès maintenant !

Macron a annoncé que des mesures pour retarder les départs à la retraite devraient être prises dès 2020, soit cinq ans avant l'application de la contre-réforme aux personnes entrant en retraite. Le journal Capital annonce que « l'âge d'équilibre pourrait évoluer pour assurer l'équilibre du régime au gré des prévisions économiques [...] mais si le gouvernement décide qu'il s'agit d'une mesure d'économie à appliquer rapidement, il pourrait très bien décider de la faire passer plus tôt ». Contre toutes les nuisances sociales en cours et programmées, c'est dès maintenant qu'il faut préparer une stratégie efficace pour contrer ce gouvernement.

S. Bernard

## ORLÉANS Les mineurs isolés étrangers menacés de se retrouver à la rue !

Le Collectif de soutien aux jeunes mineurs isolés étrangers (Cojie) du Loiret, a invité les citoyens à se rassembler le samedi 15 juin, place de la République à Orléans.

Environ de 150 soutiens se sont rassemblés pour monter des tentes, yourtes, tipis, etc. Une mobilisation pour témoigner du soutien aux jeunes mineurs isolés étrangers (MIE) du département, dont 142 passeront le cap des 18 ans cette année et cesseront donc d'être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dès le 31 août.

150 jeunes MIE ont animé la manifestation, rythmée par les djembés, aux cris de « On ne lâchera rien », « Un toit, une école, des papiers ».



DR

Ils ont pris la direction de la préfecture et déposé les tentes devant les grilles de celle-ci.

Ces jeunes sont tous scolarisés, et ce n'est déjà pas bien facile pour eux, alors si en plus ils n'ont plus de logement, leur

situation va devenir catastrophique. Comme l'explique le collectif, « pour les jeunes majeurs isolés étrangers, cette situation, incompatible avec leurs efforts d'insertion, va les exposer encore plus à des refus de titre de séjour ».

La pression est mise sur les autorités : sans solution acceptable, les jeunes MIE comme leurs soutiens continueront leur combat. À noter que les Gilets jaunes qui déambulaient comme chaque samedi, ont accompagné les jeunes MIE jusqu'à la préfecture.

Correspondant

## ÉDUCATION

### Non M. Blanquer, ce n'est pas « business as usual »

Le 17 juin au matin, début des épreuves du bac, le ministre Blanquer oscillait entre les menaces voilées en dénonçant « une grève pas très acceptable » et le mode « même pas mal » en prétendant que, malgré la grève, « les épreuves vont se passer normalement ».

Cela résume la politique du ministère : passage en force de réformes en utilisant la répression face à l'incapacité de convaincre les enseignantEs, mais aussi les jeunes et leurs parents, en se réfugiant dans le déni de la réalité au nom d'une normalité fantasmée.

### Des formes de mobilisation qui bousculent les habitudes

Il y a quelques mois Blanquer était le premier de la classe du gouvernement Macron, et le choucou de tous les adorateurs de l'économie libérale enrobée dans les vieilleries réactionnaires d'un individualisme éculé, saupoudré de



**LA POSTE 92****Les grévistes déterminés face à la répression**

Vendredi 14 juin, en réponse à la rupture brutale des négociations par la direction, les grévistes et leurs soutiens ont occupé le siège national de La Poste. Mais comme seul interlocuteur, la direction a envoyé la police, qui a défoncé les portes à coups de bélier, et a même tenté d'embarquer toutes celles et ceux qui participaient à l'occupation! Mais ces derniers étaient trop nombreux, et les flics ont dû renoncer.

**M**ais la police, qui depuis le début du conflit joue un véritable rôle de milice privée de La Poste, a quand même décidé d'employer la manière forte, croyant pouvoir impressionner les grévistes. Dimanche matin, à 6 h, les flics ont débarqué chez Gaël Quirante, ainsi que chez un autre postier, Nordine, qui heureusement n'était pas chez lui, mais aussi chez une membre du comité de soutien et chez un journaliste indépendant qui avait couvert l'occupation du siège. Tous les trois ont été embarqués et placés en garde à vue, comme s'il s'agissait de dangereux terroristes. La police avait même emmené les béliers au cas où ils n'auraient pas ouvert leur porte!

**Les grévistes et leurs soutiens répondent deux fois plus fort!**

Face à cette répression inouïe, il fallait une réponse à la hauteur. C'est pourquoi les grévistes et les soutiens se sont tout de suite activés pour organiser un rassemblement devant le commissariat où était détenu Gaël. Et bien qu'on soit un dimanche, il y avait déjà du



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

monde à midi devant le commissariat de la Sûreté territoriale. Et rapidement, les soutiens ont afflué : des militantEs politiques, syndicaux, associatifs... Olivier Besancenot a fait une très belle intervention pour le NPA ; puis c'est Éric Coquerel, député LFI, qui est allé sonner à la porte du commissariat pour, en tant qu'élu, exiger des nouvelles de Gaël. Solidaires était présent, et la fédération Sud PTT a menacé d'appeler à une grève nationale si Gaël n'était pas libéré.

Le soir, Gaël n'était toujours pas sorti, mais cela n'a pas entamé la détermination des grévistes. Dès lundi matin, ils ont décidé de retourner devant le siège de La Banque postale, qui a dû fermer et cesser son activité toute la matinée. Une belle démonstration vis-à-vis de la boîte, qui croyait qu'en mettant Gaël en cellule elle réussirait à paralyser la grève! Puis les grévistes sont retournés devant le commissariat du 15<sup>e</sup> arrondissement, où Gaël avait

été transféré. Il y avait encore plus de monde que la veille. Des prises de parole de différents syndicats, de différents secteurs ont eu lieu. Et vers 13 h 30, ils ont enfin libéré Gaël. Mais il a fallu attendre encore deux bonnes heures, car Émilie, membre du comité de soutien et elle aussi en GAV, n'a été libérée que peu avant 16 h. Les deux ressortent libres, sans poursuite connue pour l'heure, preuve que la GAV n'avait qu'un seul but : mettre des bâtons dans les roues des grévistes.

Mais c'est bien le contraire qui s'est produit, et les postierEs grévistes du 92 ont non seulement fait la preuve de leur détermination, mais ont également montré le large soutien dont ils et elles bénéficiaient.

Il va être difficile pour la boîte de continuer à rouler longtemps des mécaniques!

**Correspondante**

**Pour soutenir la caisse de grève :** par chèque à l'ordre de SUD Poste 92, mention «Solidarité grévistes» au dos, à envoyer à SUD Poste 92, 51, rue Jean-Bonal, 92250, La Garenne-Colombes, ou sur <https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfk66>

**ALFORTVILLE (94)****Les travailleurEs sans-papiers en lutte contre les pratiques de Chronopost**

DR

Depuis le mardi 11 juin, des travailleurEs sans-papiers occupent une agence Chronopost à Alfortville (94) pour obtenir leur régularisation.

**C**hronopost, filiale de La Poste, sous-traite le tri et la manutention des colis à des entreprises qui embauchent des travailleurEs sans-papiers. C'est donc une entreprise à capitaux publics, dont l'État est l'actionnaire majoritaire, qui exploite des salariéEs en tirant profit de leur extrême précarité. Car personne n'ignore, à La Poste, que ces salariéEs sont en situation irrégulière et la sous-traitance est bien pratique pour employer une main-d'œuvre corvéable à merci tout en essayant de faire croire qu'on n'est pas responsable.

**Bénéfices sur le dos des travailleurEs sans-papiers**

Chronopost, dont le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 17% en 2018, fait donc des bénéfices sur le dos des travailleurEs sans-papiers. Bien évidemment, pas question pour la filiale de La Poste d'aider ces salariéEs à obtenir leur régularisation, c'est justement ce qui lui permet d'augmenter ses marges.

Des salariéEs qui acceptent des conditions de travail dures, de nuit, à temps partiel, sous-payés, voilà ce que cherche La Poste en sous-traitant. Les grévistes le disent eux-mêmes, ils sont des esclaves modernes.

La Poste organise ce système de précarité à outrance de ceux qui travaillent pour elle, utilisant sans scrupules toutes les opportunités que lui offre le système capitaliste, avec ses lois de plus en plus répressives pour les étrangers et de plus en plus permissives pour les patrons.

Et lorsque des salariéEs décident de se regrouper pour revendiquer leurs droits, elle leur envoie ses agents de sécurité (d'une société privée eux aussi). Le 11 juin, quand les grévistes ont voulu installer des tentes pour se protéger de la pluie, La Poste a fait intervenir ses vigiles pour empêcher le montage de tentes, et des affrontements ont eu lieu avec la BAC, venue en renfort.

Le journaliste Taha Bouhafs et un militant du comité de soutien aux sans-papiers de Vitry ont été interpellés violemment le premier jour de l'occupation, avant d'être relâchés mais avec la possibilité de poursuites. Et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que les syndicats Solidaires 94, Sud PTT et la CNT SO étaient assignés par Chronopost devant le TGI de Créteil jeudi à 13 heures pour l'occupation de la cour et des abords de l'agence d'Alfortville.

Malgré la répression et les coups de pression, nous devons soutenir les grévistes dans leur lutte pour leur régularisation mais aussi exiger la fin du recours à la sous-traitance, ainsi que la réinternalisation de toutes les activités de La Poste en son sein.

Nous devons affirmer également que tous les sans-papiers doivent être régularisés pour leur permettre des conditions de vie et de travail dignes.

**Correspondante****PARIS 18<sup>e</sup> La CGT-Énergie rouvre temporairement l'accueil EDF**

Du 4 au 6 juin 2019, pour la troisième fois cette année, la CGT-Énergie occupait l'accueil EDF du boulevard Barbès pour demander sa réouverture définitive.

**D**epuis deux ans, EDF a entrepris de fermer tout son réseau d'accueils de proximité, sans aucune solution alternative, pour les usagerEs, que d'en passer par des services dématérialisés.

**Ici c'est chez nous**

C'est le cas de l'espace EDF du boulevard Barbès. Dans ce quartier populaire de Paris, on compte nombre



NPA

de foyers en grande précarité, pour qui trouver un interlocuteur est indispensable, chez EDF comme dans tous les services publics ; mais cela devient impossible l'offensive

générale contre le secteur public : fermeture des bureaux de poste, des centres de santé, fusion et réduction des services hospitaliers, disparition des accueils sécurité sociale, Pôle

emploi, etc. Rien n'est épargné aux habitantEs du nord de Paris et aux agentEs qui voient le nombre de postes diminuer drastiquement. Dans ce contexte, la fermeture de l'Espace EDF est une goutte d'eau qui mobilise au-delà des rangs syndicaux. Du 4 au 6 juin 2019, la CGT-Énergie, avec le soutien des organisations politiques, associatives, syndicales du quartier, a réinvesti l'espace, rouvert l'accueil du public et organisé plusieurs événements – exposition, débat, projections, spectacle pour enfants – avec un seul mot d'ordre : ici c'est chez nous!

C'était la troisième occupation du local. Elle aura permis à 109 usagerEs d'être reçus par les agentEs EDF mobilisés, et aux agentEs de la SNCF, de La Poste, de l'hôpital et des écoles mobilisées contre la loi Blanquer, de se retrouver pour un débat de clôture qui a réuni près de 80 habitantEs.

**Marion NPA 17-18**

supérieurEs hiérarchiques de leurs collègues, les formations des enseignantEs sur leur temps de vacances, mais aussi la suppression des allocations des familles d'élèves absents ou le refus de mamans voilées dans les sorties scolaires. C'est loin de vider la loi de toutes ses attaques, mais cela montre que les mobilisations peuvent peser.

**Jusqu'à 60-70% de grévistes**

De quoi renforcer la détermination à ne pas lâcher sur les autres réformes de Blanquer, en particulier celles de la voie professionnelle et du bac général et technologique. Au fur et à mesure de la précision des conditions de la rentrée 2019, la colère n'a fait que s'approfondir, renforçant le refus de collaborer à la mise en place de ce qui transforme l'école en simple machine de tri social renforcé de la jeunesse, tout en

dégradant significativement les conditions de travail des enseignantEs et plus globalement de tous les personnels de l'éducation. C'est ce qui a fait mûrir la détermination à ne pas laisser les examens se dérouler «normalement», d'autant que les réformes en question font disparaître le bac comme sésame à la poursuite d'études librement choisies pour chaque jeune bachelierE. La mobilisation a commencé à une échelle modeste dans le 93, avec la grève des corrections du BEP. Ce sont 50% des enseignantEs de lettres-histoire convoqués pour corriger qui se sont mis en grève. Résultat, aux deux jours de corrections prévus se sont ajoutés deux jours supplémentaires, le rectorat convoquant de nouvelles personnes.

La grève des surveillances le 17 juin a connu un écho très variable, mais avec des pointes à 60-70% de collèges convoqués



NPA 31

en grève dans certains établissements. Et des stratégies de contournement de la part des chefs d'établissement pour tenter de faire face (faire composer les élèves dans des gymnases plutôt que dans des salles

pour diminuer le besoin de surveillantEs...), révélatrices du niveau de mobilisation et, du côté du ministre Blanquer, d'une étrange conception de la «normalité».

**Cathy Billard**

nationalisme nauséabond, qui voyaient dans les différentes réformes la mise en œuvre de leurs idéaux. Mais depuis septembre les résistances ont commencé. Entre les enseignantEs des LP mobilisés contre la réforme de la voie professionnelle, les enseignantEs du second degré remontés contre la réforme du bac, les jeunes manifestant contre Parcoursup, et aussi les instits et les parents contre «l'École de la confiance», le seul recours de Blanquer a été de jouer les décalages temporels et les difficultés de convergence des différents secteurs mobilisés. Mais au total, l'inflexible a dû reculer sur certains aspects les plus contestés de prétendue «École de la confiance», durcie par la majorité très à droite du Sénat. Exit donc la création imposée des regroupements écoles-collège (EPSF), le projet de faire des directeurs et directrices d'école les



## Les comités en action!

**Orléans Réunion publique avec Christine Poupin.** Une trentaine de personnes se sont retrouvées à Orléans samedi 15 juin pour une réunion publique avec Christine Poupin, porte-parole du NPA. Deux ans depuis l'élection de Macron, plus de six mois depuis le début du mouvement des Gilets jaunes : c'est ce dont nous souhaitons discuter. Notre camarade Salomé a introduit la réunion en présentant la situation locale à Orléans où le maire LR soutient Macron. Elle a évoqué les menaces sur l'emploi notamment chez Office Dépôt à Meung-sur-Loire ou à la sucrerie Cristal Union de Tourny ; mais également les luttes et les résistances dont certaines ont été victorieuses comme à XPO Logistics sur les salaires.



NPA

Christine a ensuite pris la parole, partant des Gilets jaunes et des mobilisations de ces derniers mois pour le climat, pour avancer sur le besoin de reconstruire par en bas un projet émancipateur pour tous et toutes. Elle a mis l'accent sur la place de plus en plus importante des femmes dans les mobilisations, notamment au travers des dernières grèves féministes à travers le monde. Un débat avec la salle a suivi. Les intervenantEs ont évoqué la précarisation générale du monde du travail, les Gilets jaunes et le travail de convergence locale avec les organisations syndicales, la lutte aux urgences d'Orléans et les menaces sur d'autres sites du département... Notre camarade Raynaldo a fait un point d'information sur le combat des mineurEs isolés étrangers alors qu'au même moment une manifestation pour la défense de leurs droits traversait la ville, rejointe par les Gilets jaunes... Les discussions ont également porté sur nos relations avec La France insoumise pour les prochaines municipales comme sur nos relations avec Lutte ouvrière...

Cette initiative a été vue comme positive par l'ensemble des participantEs à la réunion publique et des contacts ont été pris pour prolonger les débats...

Comité NPA Orléans



**P**our la onzième fois, les pieds (presque) dans l'eau, nous n'aurons que l'embaras du choix, entre ateliers, cycles, soirées et temps de détente...

### Comprendre pour mieux lutter

Cette année, nous avons choisi de tenir deux grands cycles ancrés dans la situation. À commencer par un retour nécessaire sur un mouvement que pas grand monde n'avait vu venir, assez inédit dans sa forme, sa composition et ses moyens d'action, celui des Gilets jaunes. Rapport aux organisations du mouvement ouvrier, modes de structuration (avec la question de l'horizontalité), modalités d'action (dont le rapport à la violence), relation entre l'ancrage territorial et les rapports de classe, place des femmes dans la contestation, articulation des revendications (ainsi des revendications sociales traditionnelles aux mesures écologiques), rôle des médias alternatifs... Autant de questions que nous pouvons commencer à débroussailler.

Face à cette irruption, le pouvoir n'a pas manqué de répliquer, et en l'absence de réponses politiques, c'est bien celle de la matraque et de la répression dont ont usé et abusé Macron et ses sbires. Aussi, il nous semble nécessaire de prendre un peu de hauteur : dans un contexte de crise du parlementarisme, comment appréhender les mutations des démocraties bourgeoises, vers toujours plus d'autoritarisme ? Dans ce cadre, comment l'appareil d'État, son caractère policier et militaire, agit et se développe ? Comment l'offensive sécuritaire charrie-t-elle aussi son lot d'attaques contre l'égalité des droits (femmes, LGBTI...) ? Enfin, comment articuler ce durcissement des États avec la montée en puissance de l'extrême droite dans une grande partie des pays européens, avec ce que d'aucuns appellent le retour d'une perspective fasciste ?

### Les anniversaires, quelle histoire!

Si l'année dernière a été marquée par le spectre de Mai 68, cette année sera aussi celle de bien des anniversaires.

## Rendez-vous en terre connue

*Ce n'est pas une surprise, puisque ce rendez-vous « traditionnel » du NPA, fort apprécié pour préparer la rentrée sociale et politique, revient chaque année à la même période. Du dimanche 25 au mercredi 28 août prochain à Port-Leucate, nous passerons donc de bons moments, politiques et plus, en compagnie de nos invitéEs.*



Le 15 janvier 1919, Rosa Luxemburg était assassinée lors de la répression de la révolte spartakiste, dans le cadre de la révolution allemande. Son héritage théorique, un marxisme vivant éloigné de tout dogmatisme, est immense. En trois séances, grâce à la commission formation du NPA avec la complicité de Michael Löwy qui lui a consacré son dernier livre, nous reviendrons longuement sur les différentes dimensions de sa réflexion : partis et syndicats, réformes et révolutions... D'hier (1959) à aujourd'hui, nous ferons avec Éric Toussaint un retour nécessaire sur une certaine île des Caraïbes nommée Cuba. On le sait, dans l'extrême gauche et dans la gauche en général, les débats ont été hier vifs, et sont encore ouverts aujourd'hui. Il n'est certes pas question de les refermer, mais de revenir à la lumière de la trajectoire historique cubaine sur la situation actuelle de l'île près de trois ans après la mort de Fidel Castro.

Enfin, deux séances ne sont pas de trop pour aborder ce petit pays qu'est la Chine... De la révolution qui a donné naissance à la République populaire de Chine (octobre 1949) au monstre économique actuel, en passant par la dure répression de la révolte de la place Tian'anmen (juin 1989), le tableau est vaste. On sait déjà qu'il ne sera pas exhaustif... mais il promet d'être passionnant!

### Name dropping

Enfin, pour clore ce premier article qui n'a aucune prétention à faire le tour de la question (on reviendra bientôt sur notre plénière consacrée cette année à la grève internationale des femmes), livrons-nous au traditionnel exercice de distiller quelques noms (liste complétée prochainement...). À commencer par Gérard Noiriel, historien bien connu, spécialiste de l'immigration en France, de la classe ouvrière, que l'on est heureux d'accueillir pour ouvrir dès le dimanche 25 août l'université d'été. Laélia Véron, linguiste, sera également parmi nous, ainsi que

les historiennes-militantes Laurence de Cock, Mathilde Larrière et Ludvine Bantigny, qui seront de nouveau à nos côtés cette année – tant il fait bon fréquenter notre université d'été –, tout comme l'autrice Emma ou Edwy Plenel... Sans parler des militantEs et proches de notre courant, toujours prêts pour une petite séance de débat ou de formation : François Sabado, Hubert Krivine, Michael Löwy, Ugo Palheta ou Julien Salingue, le tout sans oublier bien entendu nos porte-parole – Philippe Poutou, Christine Poupin et Olivier Besancenot – et les animateurEs des différentes commissions nationales qui élaborent tout au long de l'année. À ce propos, promis, dans le prochain article, on s'attardera sur le programme proposé par les commissions. De la biodiversité en danger aux attaques sur la psychiatrie en passant par la fiscalité, on vous dira tout... ou presque. En attendant, n'oubliez pas de vous inscrire!

Commission université d'été

<https://npa2009.org/ue2019>



## NPA Jeune

### Secrétariat national jeunes du 15-16 juin

*Dernier rendez-vous de l'année, avant le cadre plus informel des plages de l'université d'été du NPA à Port-Leucate, ce Secrétariat national jeunes (SNJ) a été l'occasion de revenir sur la situation politique : du mouvement des Gilets jaunes aux nouvelles attaques des patrons et du gouvernement en passant par les élections européennes...*

**M**acron et Le Pen parquent après les élections. Mais les absurdités du monde contemporain continuent de faire bouger les jeunes, notamment dans la jeunesse scolarisée.

### Pas de vacances pour la bourgeoisie!

Les marches pour le climat du mois de mai en attestent. Et une nouvelle marche est organisée à Aix-la-Chapelle le 21 juin. Cinquante ans après les émeutes de Stonewall, la Pride mobilise toujours des milliers de jeunes tous les mois de juin. Les combats contre toutes les discriminations, fondamentaux dans le contexte de montée de l'extrême droite, continuent et les révolutionnaires ont des choses à dire. Nous en avons évidemment discuté.

Après 8 mois d'un mouvement d'une ampleur et d'une forme inédite, les Gilets jaunes sont encore

là. Ce qu'ils laissent derrière eux, c'est une atmosphère changée dans le pays. Les luttes des salariéEs des urgences pour des salaires et des embauches, comme celles des profs ou des postierEs en témoignent fortement. Le dimanche, les discussions ont été écourtées, car la lutte s'est invitée dans les débats : Gaël Quirante, syndicaliste, figure de la grève des postiers du 92 et camarade du NPA, a été placé en garde à vue, et un rassemblement de soutien était organisé dès la mi-journée.

### L'acte II de Macron : un excès de confiance ?

Ces perspectives d'émancipation collective, nous devons les porter

toutEs au quotidien. Pousser les luttes le plus loin possible, les faire devenir des faits politiques, sera une manière de contrer l'extrême droite qui pullule sur le terrain de la misère et des trahisons de la gauche comme des directions syndicales servant leurs intérêts institutionnels, électoraux ou boutiquiers. Et c'est bien à un affrontement avec l'extrême droite et l'État que la classe ouvrière doit se préparer.

S'il y a une urgence aujourd'hui, ce n'est donc pas de mettre en avant une improbable union électorale à gauche de la gauche. Auchan, Carrefour, Ford, General Electric, Arjowiggins et bien d'autres boîtes font l'actualité avec leurs

licenciements. Les réactions sont pour l'instant dispersées, mais c'est cela la vraie opposition à Macron, et elles pourraient marquer les prochains mois. Comment organiser une riposte sur un terrain de classe ? Cela a fait débat, mais chacun met en avant cette nécessité. Cherchant à mettre le feu à la rentrée, des camarades discutent aussi des perspectives du syndicalisme étudiant.

Les Gilets jaunes ont gâché l'acte I, préparons-nous à ruiner l'acte II ! Prochain SNJ les 7 et 8 septembre : on se voit le plus vite possible pour préparer l'automne, qu'on espère explosif pour ce deuxième acte de Macron.

Val Romero

Essai

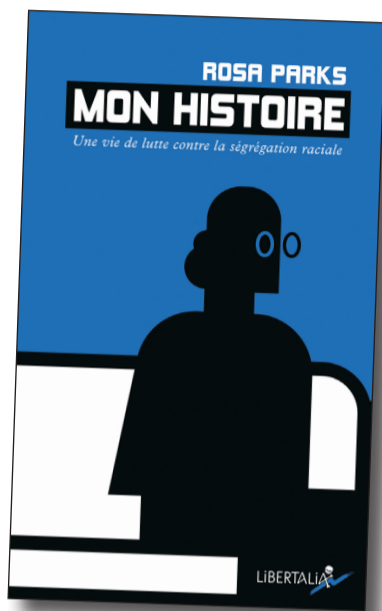
# Mon histoire, de Rosa Parks

Éditions Libertalia, 200 pages, 10 euros.

« **U**ne personne ordinaire qui raconte que les choses devaient changer et qu'il fallait lutter pour les faire changer », comme le résume très bien le traducteur de cette autobiographie de la militante Rosa Parks, parue en 1992 et traduite pour la première fois en français.

**Ne plus courber l'échine**

En 1955, à 42 ans, Rosa Parks refuse de céder sa place à un blanc dans un bus à Montgomery dans cet Alabama où existe la ségrégation raciale. « S'il y avait bien quelque chose qui me fatiguait, c'était de courber l'échine » dira-t-elle pour expliquer son acte de révolte. Il s'ensuit une arrestation, un procès et une campagne active de boycott



des bus de la ville pendant une année entière, durant laquelle une incroyable organisation de la communauté noire se mettra en place permettant à 30 000 personnes de se déplacer tous les jours sans les bus ! Il y aura la victoire au bout, d'autres villes qui s'y mettront, et le mouvement d'action pour les droits civiques qui se développe, auquel participera Rosa Parks. Dans la première partie de ce livre d'une écriture simple, directe et concise, Rosa raconte la vie de sa famille, la sienne, celle de sa communauté dans cet État où le racisme est institutionnalisé. Il y a l'exemple terrifiant de cette femme noire violée en 1944 par 6 hommes blancs à Abbeville, dont le tribunal, malgré l'aveu du crime, refusera l'inculpation !

On découvre comment elle a commencé à militer, avec son mari, à la NAACP, organisation nationale créée en 1909 pour les droits démocratiques.

Le jeune pasteur Luther King, artisan du boycott de 1955, prônait la non-violence. « L'idée de l'action non violente de masse était quelque chose de nouveau et de très controversé » dira Rosa Parks, se souvenant de l'image de son grand-père le fusil en main contre les menaces du KKK. Tout en reconnaissant que cette politique n'a pas empêché les luttes, ni les victoires.

À la fin de sa vie, Rosa Parks s'inquiètera de la remontée des idées racistes : « Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir » dit-elle en conclusion de son histoire. Elle est décédée en 2005 à Detroit, dans le dénuement. Mais ses engagements, son histoire la rendent bien présente pour les luttes actuelles et à venir.

J.R.

Rock

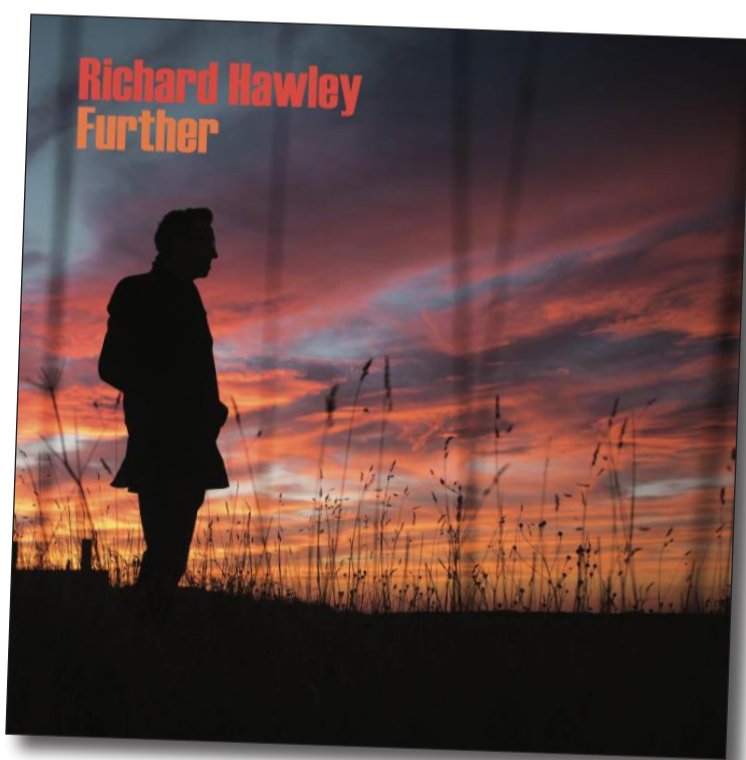
En 2012<sup>1</sup>, nous avons célébré son vibrant *Standing at the Sky's Edge*. Depuis, Richard Hawley, l'ex-guitariste de Pulp, a beaucoup tourné et beaucoup travaillé pour les autres, mais il revient aujourd'hui avec un nouveau CD, *Further*, presque déjà un classique tant les textes et les mélodies sont élaborées.

**Voix chaude tout en lyrisme et retenue**

Richard Hawley, 52 ans, est né et vit toujours à Sheffield (patrie de Joe Cocker, Human League ou Arctic Monkeys). Son père y était métallo, et Richard Hawley a vu progressivement disparaître la culture ouvrière. C'est pourquoi ses disques sont remplis d'un optimisme inquiet où guitares saturées cèdent parfois la place à des ballades où l'humilité et la sagesse transpirent, comme dans le morceau *My Little treasures* où il s'adresse à son père disparu : « Plus jeune, je ne pouvais pas te suivre. Plus vieux, mes souvenirs d'enfance se brouillent et je remplis mon verre de rage pour te porter un toast. »<sup>2</sup> Comme Springsteen de l'autre côté de l'Atlantique, loin des modes, Richard Hawley livre des histoires qui dénoncent la cupidité, l'égoïsme

# Further, de Richard Hawley

1 CD, Magic Quid/ BMG, 15 euros.



et le libéralisme tout en parlant d'amour, de la perte de l'être cher, chantant l'essentiel de sa voix chaude tout en lyrisme et retenue. Il ouvre ainsi son huitième album studio par un emballant *A midnight train*, où il célèbre les changements de lumière à bord d'un train pour aller « plus loin » (*Further*)

Aller « plus loin » signifie, pour le chanteur-compositeur, construire une œuvre où les morceaux tiennent la route tout seul, les guitares, cordes et section rythmique ne sont que la sublimation d'un art qu'il travaille en solo depuis plus de 20 ans. La force des mélodies de *Further* peuvent enchanter dès la première écoute, mais elles ne révèlent toutes leurs subtilités qu'à la deuxième ou troisième écoute (*Alone* en particulier). Un investissement durable quoi !

Sylvain Chardon

1 – Voir *Tout est à nous!* du 7 juin 2012.

2 – « *The younger I could not follow you/The older I misremembers you/And for a while I will drink to you/And fill my cup with rage.* »

Bande dessinée

# Tous pollués

Illustrations: Red! Textes de Stephen Kerckhove. Le Passager clandestin, 64 pages, 7 euros.



Triste constat d'une triste période au cours de laquelle le prétexte d'une croissance « à l'infini » a permis le pillage des ressources naturelles. Bien sûr, la rengaine est connue et les cris d'alarme de nombreux scientifiques passent, dans certains pays, pour de simples cris d'orfraie, quand ils ne sont pas accusés de propager des idées « gauchistes » comme l'a affirmé le nouveau président du Brésil qui n'accueillera pas la COP25, pourtant peu contraignante...

**Déconstruction du discours productiviste dominant**

Mais marchands de doutes, décideurs économiques et lobbyistes industriels continuent de défendre un mode de vie absurde, fondé sur la prédation compétitive, le spectacle permanent et la fabrique généralisée du consentement et de la consommation. C'est pourquoi il est utile de se doter d'outils d'information, et donc de déconstruction du discours dominant, comme ce petit recueil qui fait le point sur les thèmes environnementaux au sens politique du terme... Stephen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement, y fait le sinistre inventaire des diverses pollutions, de la malbouffe aux déchets plastiques, des OGM à l'élevage industriel, du paysage à la pub et tutti quanti... Et les illustrations de Red!, qui détourne allègrement de célèbres œuvres d'art, *la Joconde*, *les Glaneuses* ou *le Penseur*, viennent rappeler utilement que l'humour est une arme, non létale elle ! À lire en écoutant *Animals* de Pink Floyd.

Arnaud de Montjoye

# Fête de la librairie la Brèche le 22 juin

Nous organisons une journée festive à la librairie pour la découvrir... ou la redécouvrir !

Ce jour-là vous trouverez plein de livres d'occasion à petit prix, et notamment l'ensemble des livres de la bibliothèque de Daniel Bensaid. En effet, après discussion avec de nombreux camarades l'ayant connu, nous pensons que le mieux serait que ses livres continuent à circuler pour enrichir les combats d'aujourd'hui. La BD sera à l'honneur à la librairie, avec Emma qui viendra présenter et dédicacer ses BD, et Gani Jakupi qui viendra présenter sa dernière BD autour de la révolution cubaine !

D'autres surprises vous attendent : interventions d'auteurEs, musique autour d'un buffet...

À vos agendas ! La Brèche aura le plaisir de vous accueillir le 22 juin à partir de midi !



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie  
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 14 h – 20 h,  
mardi au samedi : 12 h – 20 h

# FRANCE TÉLÉCOM « Chercher à établir un lien de causalité entre des modes d'organisation du travail et des traumatismes individuels constitue un réel défi pour les avocats »



DR

**Entretien.** Les plans Next et Act ont organisé une restructuration en profondeur, sur deux ans (2006-2008), de France Télécom, ancienne administration devenue entreprise privée. Un plan drastique : 22 000 départs (soit un E salarié sur cinq), sans licenciements, pour l'essentiel des fonctionnaires embauchés à l'époque des PTT, impossibles à licencier, 14 000 mobilités et seulement 6 000 recrutements. Dix ans plus tard, un procès historique s'est ouvert début mai pour juger les responsables : 60 suicides entre 2006 et 2010, et des centaines de vies brisées par des dépressions. Pour évoquer ce procès, nous avons rencontré **Danièle Linhart**, sociologue du travail.

**InspecteurEs et médecins du travail, expertEs en organisation du travail, syndicats... ont alerté sur la situation à France Télécom. Pourquoi la justice ne s'empare-t-elle qu'aujourd'hui de ces drames ?**

La justice est lente et il y a toujours un décalage important entre le moment où des personnes, des collectifs décident de se porter parties civiles et le moment où un procès valide la démarche. Depuis des années, des avocats ont mené des batailles pour faire reconnaître la responsabilité de l'employeur, notamment en cas de suicide. Faire admettre par la justice qu'il peut s'agir d'une faute inexcusable de l'employeur est une avancée spectaculaire car on sort des argumentaires habituels sur la fragilité de certains salariés pour des raisons personnelles et du discours habituel : face à la même situation tout le monde ne se suicide pas, ou ne développe pas une dépression et un burn out. Chercher à établir un lien de causalité entre des modes d'organisation du travail, des méthodes managériales et des traumatismes individuels pouvant conduire à des pathologies lourdes et même des actes extrêmes constitue un réel défi pour les avocats. Surtout dans un contexte où l'opinion publique voit les fonctionnaires et même les détenteurs de CDI comme des privilégiés qui n'ont pas matière à se plaindre vu les conditions « si » protectrices du code du travail, de la législation des 35 heures, etc.

**Les managers sont dans le déni quasi total de toute forme de responsabilité. Comment construisent-ils leurs motivations, eux qui ne sont pas des actionnaires avides de profits ?**

Les managers sont pris dans la logique du capitalisme libéral qui n'a pas d'autre horizon que l'augmentation de la rentabilité. Cela se traduit, pour eux, dans la nécessité de réduire les coûts, de façon à satisfaire les exigences des actionnaires. Cela est plus facile au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, car ceux qui décident et mettent les autres au pied du mur sont, de fait, éloignés de la réalité concrète du terrain et ne voient pas directement les effets que leurs stratégies et leurs injonctions produisent. Ils restent dans une dimension abstraite qui les protège en quelque sorte. Ainsi Didier Lombard pouvait-il dire à l'encadrement de France Télécom qu'il fallait inciter 22 000 personnes à partir « par la porte ou par la fenêtre ». Ce sont des mots qui illustrent un objectif : la privatisation, le virage commercial. Aux managers de « donner envie » aux agents de quitter une entreprise à laquelle ils sont attachés, dont ils sont fiers et où ils ont une garantie d'emploi. Ils et elles doivent démontrer leur efficacité, leur

loyauté, en trouvant les solutions, en appliquant des méthodes pensées pour eux par leurs responsables. Ils se convainquent de ce que le monde a changé, qu'il faut donc changer également les modes de management et accompagner leurs subordonnés dans ces mutations. C'est-à-dire les aider, par tous les moyens, à partir, ou à changer de métier et à revoir leurs pratiques professionnelles. L'idéologie tient une place importante, celle notamment qui fait l'apologie du changement, de la flexibilité. Le courage est, dans cette perspective, du côté de ceux qui se lancent dans l'aventure du changement et, pour reprendre la terminologie managériale actuelle, qui acceptent de sortir de leur zone de confort, de prendre des risques et de se dépasser...

**Chaque jour une personne se suicide à cause de son travail. France Télécom, Renault, Peugeot, EDF, et dernièrement, Thales ou encore H&M, sans parler des agriculteurEs ou des policierEs. Quelles sont les causes de ces drames ?**

On peut considérer que ces tragédies relèvent d'un phénomène commun. Celui de contradictions massives entre, d'un côté, une idéologie managériale qui prône l'implication, l'autonomie, la réactivité, la pro-activité des salariés et, de l'autre, des pratiques organisationnelles largement inspirées de la logique taylorienne et qui entravent la professionnalité des salariés par un ensemble de procédures, process, protocoles méthodologiques, bonnes pratiques, reporting... concoctées en dehors d'eux par des experts de cabinets de consultants. Dans un contexte de complexification, d'intensification du travail, ils sont tenus d'user de dispositifs et outils pensés uniquement en fonction d'objectifs de rentabilité à court terme, qui aboutissent à une perte de sens et d'éthique de leur travail. Pour les obliger à travailler selon ces logiques, les directions introduisent des logiques de déstabilisation systématique en pratiquant le changement perpétuel (restructurations de services et départements, recompositions de métiers, mutations systématiques, déménagements, changements de logiciels), qui introduit un processus de précarisation subjective. Les salariéEs perdent tous leurs repères, ne peuvent plus se fier à leur expérience, leurs compétences, perdent toute confiance en eux-mêmes et s'agrippent alors aux dispositifs tayloriens comme à de véritables bouées de sauvetage. C'est là l'origine d'une grande souffrance au travail : il y a d'abord l'épuisement, lié aux efforts nécessaires pour retrouver une maîtrise cognitive du contenu et de l'environnement d'un travail qui change tout le temps ; il y a ensuite une détérioration de l'image de soi

et la perte de sens du travail qui obéit à des logiques de rentabilité à court terme. Tout cela dans un contexte de mise en concurrence systématique des salariéEs les uns avec les autres, et donc de solitude. Lorsque les salariéEs sont protégés par leur statut (notamment de fonctionnaires), ces pratiques managériales de déstabilisation sont encore plus systématiquement déployées car il faut surmonter les protections et droits.

**Le syndicalisme semble impuissant, capable seulement de constater les situations et de les porter devant la justice. Existe-t-il (encore) un angle mort sur les questions d'organisation du travail, de santé ?**

Le syndicalisme s'est peu investi dans les problématiques d'organisation du travail. Pendant les Trente Glorieuses, les organisations syndicales revendiquaient essentiellement un dédommagement financier sous forme de primes en cas de détérioration des conditions de travail. Elles ne voulaient pas s'impliquer, pensant que cela ne relevait pas de leur rôle et surtout il n'existait pas et n'existe toujours pas de modèle alternatif qui soit plus démocratique et moins délétère en termes de conditions et contenu du travail. La question d'une autre organisation du travail qui prenne en compte les

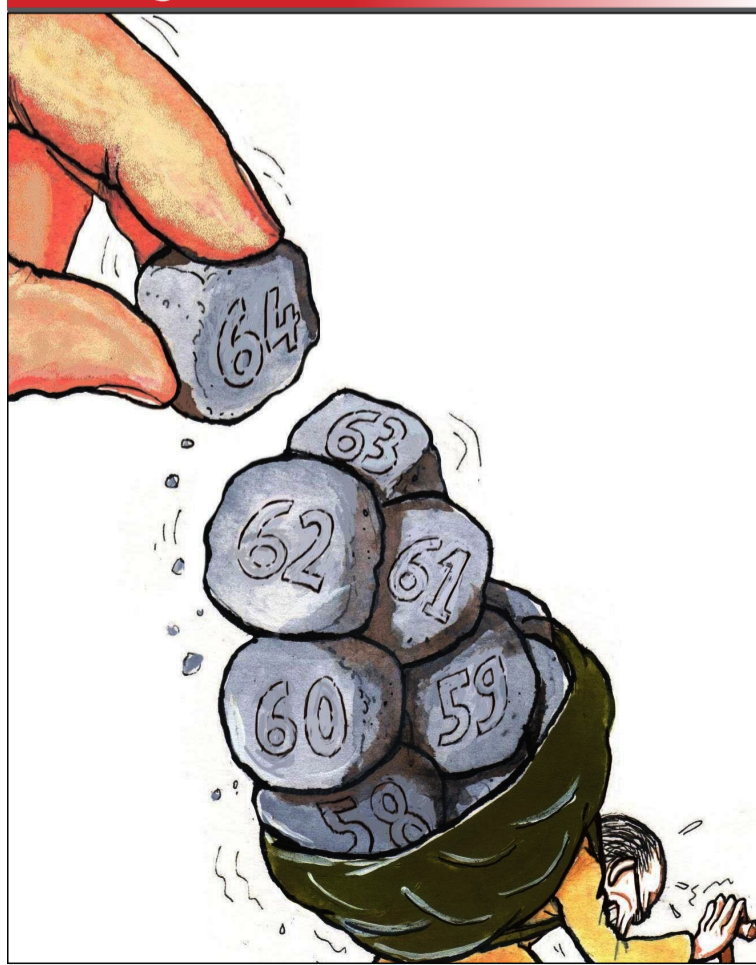
besoins des travailleurs, les besoins des consommateurs et usagers ainsi que le respect des ressources de notre planète reste un impensé syndical, comme un impensé des partis de gauche.

**En 2003, des sociologues publiaient un ouvrage intitulé « Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France. » Dans la réalité du travail d'aujourd'hui, cette question a-t-elle encore un sens ?**

C'est cette réalité du travail d'aujourd'hui qu'il faut changer. Si l'on veut que les salariés soient en mesure de trouver un sens à leur travail, d'en être fiers, et de vivre du mieux possible les contraintes de leur travail, si l'on veut qu'ils puissent imposer leur point de vue professionnel, il faut changer le travail et notamment mettre un terme à cette clause archaïque de subordination inhérente à la relation salariale. Si l'on veut que le travail ne soit plus une activité prédatrice de la ressource humaine, qu'il ne soit plus prédateur des ressources de notre planète et destructeur des dimensions humaines des consommateurs, il faudra bien libérer l'intelligence collective, réinventer le travail et cela passe sans nul doute possible par la remise en question de la subordination des salariés.

*Propos recueillis par Robert Pelletier*

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**SOLIDARITÉ AVEC ANTONIN !** Tout le monde se souvient des polémiques qui ont accompagné l'apparition du mouvement des Gilets jaunes en novembre dernier. Pour le gouvernement, comme pour une partie non négligeable de la gauche et de l'extrême gauche, ce soulèvement populaire et spontané ne pouvait qu'être intrinsèquement réactionnaire ou souterrainement manipulé par les fascistes. [...]

Il y avait bien les premières semaines des groupuscules d'extrême droite dans les rues de Paris, de Lyon, de Montpellier et d'ailleurs. Identitaires, Soraliens, résidus du GUD et autres clampins royalistes ont tenté de toutes leurs forces de s'infiltrer dans le mouvement en espérant s'y imposer. Dès lors, à Lyon comme à Paris mais certainement aussi ailleurs, le terrain de bataille s'est complexifié : il s'agissait de tenir face au déferlement de brutalité de l'État tout en réduisant au minimum les marges de manœuvre de l'extrême droite et des groupuscules fascistes. De fait, la rue a été tenue et les fascistes défaits. [...]

Bouter l'extrême droite des manifestations n'était pas seulement une œuvre de salubrité publique, c'était aussi rendre inopérante l'opération gouvernementale qui consistait à assimiler Gilets jaunes et fascistes pour les décrédibiliser et les couper de leur énorme soutien populaire [...].

C'est à partir de ce contexte politique que nous pouvons pleinement comprendre la dernière offensive répressive à l'encontre des militants antifascistes parisiens. Le 15 avril 2018, huit personnes sont interpellées et placées en garde à vue. On leur reproche une altercation avec des membres des groupuscules d'extrême droite Zouaves Paris, Milice Paris et Génération Identitaire dont l'un des membres est par la suite allé déposer plainte au commissariat de police. Parmi elles, cinq personnes seront mises en examen dont Antonin Bernanos, figure du milieu antifasciste parisien déjà inquiétée et condamnée dans l'affaire du Quai de Valmy. Quatre sortiront de garde à vue avec un contrôle judiciaire alors qu'Antonin Bernanos sera immédiatement incarcéré à Fresnes sous le régime de la détention provisoire. En attendant qu'une juge d'instruction mène l'enquête sur cette terrible affaire de bagarre, le jeune Bernanos est soumis à un régime carcéral particulier. Placé à l'isolement depuis deux mois, toute activité sportive ou professionnelle lui est interdite et il n'est pas en mesure de poursuivre son cursus scolaire. Parallèlement, son courrier est filtré et ses parents ont dû attendre deux mois avant d'obtenir de la juge l'autorisation de lui rendre visite au parloir.

«Antonin Bernanos en détention préventive et à l'isolement depuis 2 mois», *lundimatin*, 17 juin 2019.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	
	28 € / 56 €	20 € / 40 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an		
	22 € / 44 €		
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	
	50 € / 100 €	38 € / 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois	
		10 €	

ÉTRANGER  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

Désignation du compte à débiter  
IBAN : .....  
BIC : .....

Mandat de prélèvement SEPA  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR4322254755

Date : ..... Signature obligatoire